



Réserve Naturelle
VENEC

Rapport d'activité 2018

GESTION & RÉSERVES



Bretagne Vivante

sepnb

Une voix pour la nature

Rapport d'activité 2018 de la Réserve naturelle du Venec

Décembre 2018

Emmanuel HOLDER

Conservateur



L'équipe de la Réserve naturelle

Personnel permanent : Emmanuel Holder, conservateur, Domitille Lefèvre et Pamela Lasalle, animatrices, David Corre, Pierrick Pustoc'h, garde-techniciens.

Coordination régionale : Marie Capoulade, coordinatrice du Finistère et responsable du pôle connaissance et conservation, Emmanuelle Pfaff, chargée de mission SIG (système d'information géographique), Paskall Le Doeuff, coordinateur pédagogique, Alma Chambord et Yann Berdellou, responsables du pôle administratif et financier, Charles Braine et Philippe Clech, directeurs.

Personnel saisonnier : Laurence Botte, hôtesse d'accueil à la maison de la Réserve naturelle, Gaétan Guyot, ornithologue délégué au suivi ornithologique.

Conseil scientifique : Philippe Fouillet – entomologue, Bernard Clément – écologue, Marie-Christine Eybert – ornithologue, Bernard Hallégouet – géomorphologue, Marion Hardegen – botaniste, Grégor Marchand – archéologue et Franck Simonnet - mammalogue.

Comité local de gestion des réserves naturelles des monts d'Arrée : Bernard Jézéquel, Lydie Mériaux, Philippe Fouillet, René-Pierre Bolan, Jean-Pierre Lucas, Annie Tosser, Gwenaëlle Consolin, Yannick Mevel, Emmanuel Holder.

Collaborateurs bénévoles : Bernard Clément, José Durfort, Pierre Le Floc'h, Gaby Siberil, Philippe Loncle, Jacques Maout, les professeurs et les étudiants du BTS GPN du lycée agricole de Suscinio à Morlaix, les professeurs et les étudiants du BTS GPN du lycée agricole de Pommerit-Jeudy, les adhérents de Bretagne Vivante - SEPNB de la section de Morlaix, Alain Thomas, Pierre-Yves Pasco.

Stagiaires : Romane Secher, Gwendall Hingant, Charlotte Bazin, Aël Touboulic, Alexandre Masson, Maxence Jourdren

Les partenaires

Ministère de l'écologie et du développement durable, DREAL Bretagne, Conseil départemental du Finistère, Municipalité et Commune de Brennilis, Parc naturel régional d'Armorique, Pays du Centre-Ouest Bretagne (COB), Communauté de communes du Yeun Elez, SHEMA, Comité départemental du tourisme, Inspection de l'éducation nationale, Pays d'accueil du centre Finistère, Fondation Nature et Découverte, Fondation EDF Diversi'terre, Conseil régional de Bretagne, Fédération de pêche du Finistère, Philippe Fouillet, Université de Rennes, EPAGA, Commission européenne, Groupe mammalogique breton, Association de mise en valeur de la RNR des marais de Glomel, Cicindèle, GRETIA, AGENB, Association Les landes, Lannion Trégor Communauté, Forum des marais atlantiques, Réserves naturelles de France, France nature environnement.

Citation recommandée : Holder E., 2018 – *Rapport d'activité de la réserve naturelle nationale du Venec et des parcelles de l'arrière Venec*. Bretagne Vivante. 46 p.

Résumé :

Projet d'extension de la réserve naturelle

L'année 2018 est marquée par plusieurs événements et notamment le projet d'extension de la réserve. Pour soutenir ce projet, le dossier scientifique déposé à la DREAL en 2013 a été revu et augmenté. Les premières réunions du comité de pilotage ont eu lieu en avril et en septembre, complétées par la mise en place de groupes de travail dédiés aux usages de la réserve étendue. Ce travail se poursuivra en 2019 avec la perspective de pouvoir classer 335 hectares en 2020 pour protéger les landes, tourbières et prairies pauvres de cet espace naturel..

2018, c'est également la finalisation de l'évaluation des états de conservation des habitats landicoles et tourbeux de l'arrière Venec. C'est aussi une étude des bryophytes les plus remarquables du Venec menée par José Durfort et le début de celle consacrée aux macrorestes de sphaigne avec les premières investigations de terrain de Pierre et Christine Goubet. Ces deux études sont financées par un Feader suite à son acceptation au cours de l'année.

Le damier de la succise, l'engoulevent d'Europe et l'utriculaire fluette se portent bien. Le lycopode inondé, la sphaigne d'Austin, les oiseaux suivis par le Monir, les rhopalocères se maintiennent. Une nouvelle espèce protégée, l'asphodèle d'Arrondeau, et de nouvelles espèces d'hétéroptères aquatiques ont été inventoriées.

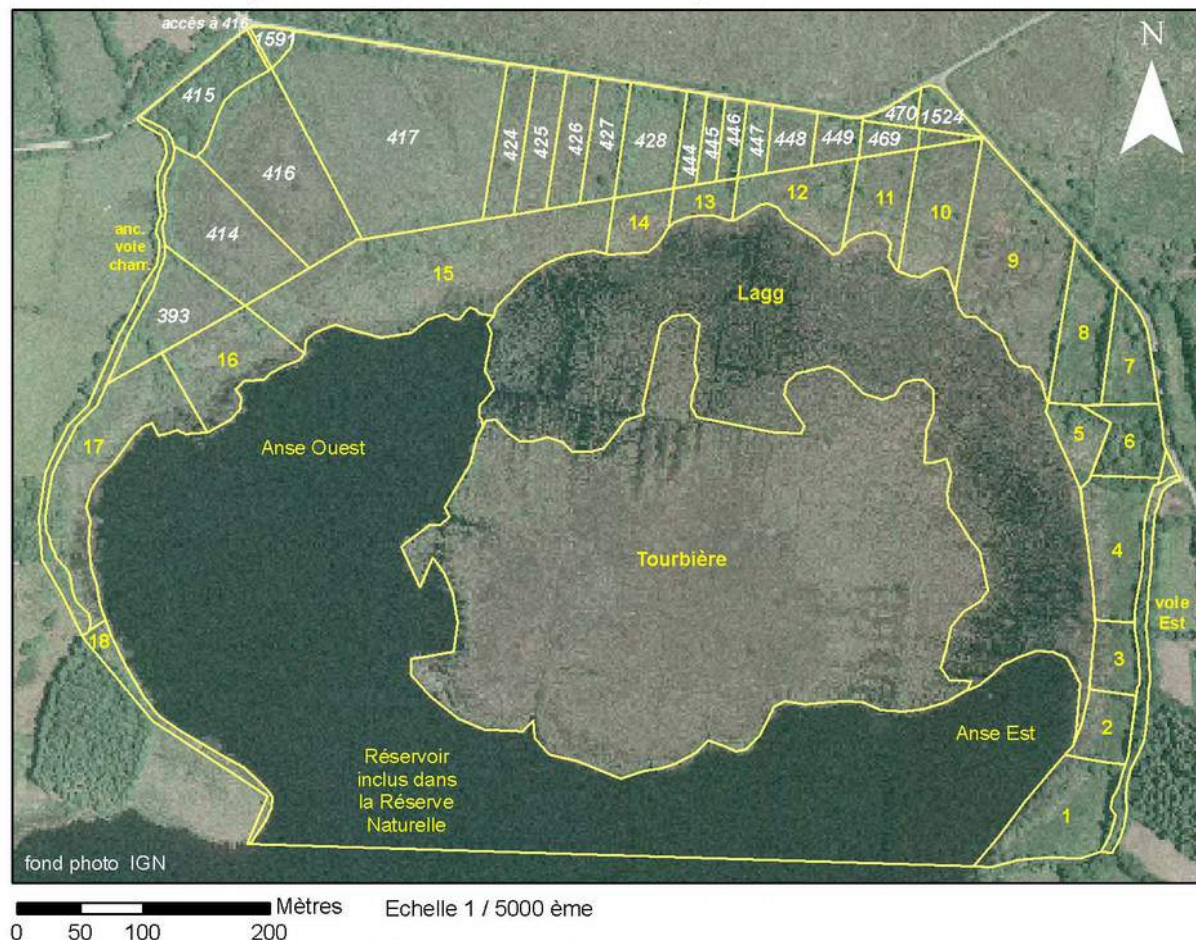
Le pâturage s'intensifie sur le Venec et l'arrière Venec avec la mise en place de nouveaux enclos. Le travail d'entretien mécanisé et manuel des parcelles de l'arrière Venec appartenant au CD29, au PNRA et à Bretagne Vivante s'est poursuivi selon les nécessités.

2018 est donc une bonne année pour le Venec avec la mise en place de plusieurs projets qui seront finalisés dans les prochains mois.

Préambule

Ce rapport d'activité est présenté selon la répartition des objectifs à long terme du plan de gestion 2017-2027 de la Réserve naturelle nationale du Venec et la ventilation des différentes opérations.

Pour mieux localiser les différentes opérations, une partition de la Réserve naturelle a été proposée dans le plan de gestion (carte 1 : localisation des parcelles et secteurs de l'actuelle RNN). Elle est utilisée pour la localisation des actions depuis le rapport d'activité 2007.



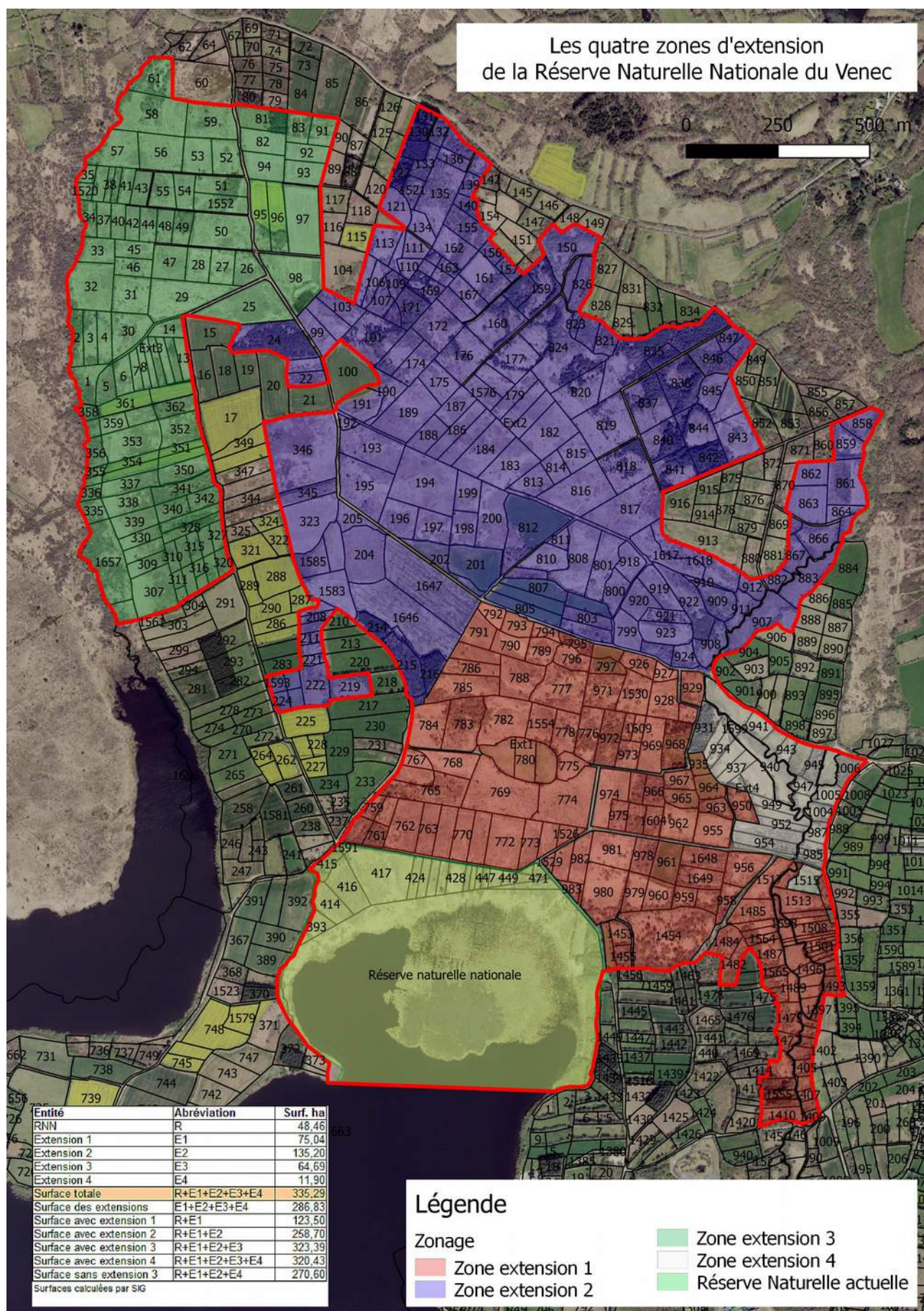
Localisation géographique des parcelles cadastrales classées en Réserve naturelle nationale
Carte 1 : localisation des parcelles et secteurs de l'actuelle RNN

De plus, le plan de gestion 2017-2027 intègre, en plus du territoire classé en Réserve naturelle, les parcelles au Nord du périmètre classé, acquises par l'association gestionnaire Bretagne Vivante, le Conseil départemental et le Parc naturel régional d'Armorique, l'ensemble formant une entité écologique cohérente et fonctionnelle. Cette zone naturelle, désignée par la suite « arrière Venec », notamment constituée de landes tourbeuses et de tourbières, présente un fort enjeu en terme de biodiversité exprimée et potentielle.

Les opérations réalisées sur la RNN *stricto sensu* et sur l'arrière Venec sont relatées dans ce rapport d'activité, démontrant la pertinence d'une équipe permanente sur un site dont elle a la gestion. Cette présence permet de développer des liens, des opportunités au bénéfice de la protection et de la conservation de la nature. Ces actions montrent l'importance de l'outil Réserve naturelle sur un territoire, il s'agit d'une volonté affirmée par Réserves Naturelles de France : les réserves « sortent de leur réserve ».

Cette démarche s'inscrit dans une perspective d'extension du site naturel protégé. **Il convient toutefois de garder à l'esprit qu'à l'heure actuelle, la gestion concernant ces parcelles classées en Espaces naturels sensibles et pressenties pour étendre la RNN n'est présentée ici qu'à titre informatif.**

La carte 2 : extension de la RNN Venec - page suivante - illustre les quatre zones d'extension possibles de la Réserve naturelle sur l'arrière Venec. Ces zones seront désignées E1 à E4 dans la suite de ce document.



Localisation géographique des différentes surfaces d'extension possibles de la RNN sur l'arrière Venec

Carte 2 : extension de la RNN Venec

Table des matières

I. Maintenir le bon état de conservation des habitats et des espèces à forte valeur patrimoniale de la RNN et de l'arrière Venec.....	9
I.1. Stratégie de conservation à long terme.....	9
CS.01 Suivi de l'état de conservation des habitats remarquables - Venec et arrière Venec.....	9
CS.02 Suivi de l'érosion de la tourbière - Venec.....	9
CS.03 Suivi phytoécologique des placettes témoins du bombement - Venec	9
CS.04 Suivi phytoécologique sur les parcelles restaurées - arrière Venec.....	11
CS.05 Suivi des placettes d'étrépage - Venec	11
CS.06 Cartographie d' <i>Utricularia minor</i> et d' <i>U. australis</i> - Venec.....	11
CS.07 Suivi des stations de <i>Sphagnum austinii</i> - Venec	14
CS.08 Suivi des nids de damier de la succise - Venec et arrière Venec.....	14
CS.09 Cartographie de la succise des prés - Venec et arrière Venec.....	14
CS.10 Suivi des odonates - Venec et arrière Venec.....	14
CS.11 Suivi de l'engoulevent d'Europe - Venec et arrière Venec.....	14
CS.12 Suivi des oiseaux nicheurs répandus (MONiR) - Venec et arrière Venec.....	15
I.2. Maintenir un niveau d'eau typique d'une tourbière ombrotrophe.....	18
IP.01 Création d'un seuil à la sortie de la fosse principale- Venec	18
MS.01 Intégration des menaces pesant sur la tourbière bombée lors de la gestion du réservoir Saint-Michel- Venec	18
I.3. Limiter la fermeture des milieux.....	18
IP.02 Pâturage extensif- Venec et arrière Venec.....	18
IP.03 Suppression de ligneux - arrière Venec.....	19
IP.04 Déboisement (espèces exogènes).....	20
IP.05 Fauche (régie ou externalisation) - Venec et arrière Venec.....	20
IP.06 Gyrobroyage forestier - arrière Venec.....	21
IP.07 Création de placettes d'étrépage - arrière Venec.....	21
I.4. Favoriser les espèces typiques des landes, tourbières et boisements humides.....	21
IP.08 Semis de succise des prés sur prairies oligotrophes - Venec	21
EI.01 Conseil et accompagnement des services communaux lors de l'entretien des routes en bordure de la RNN - Venec et arrière Venec.....	21
IP.09 Préservation de boisements tourbeux - Venec et arrière Venec.....	22
II. Améliorer l'état des connaissances et la diversité biologique de la réserve naturelle et de l'arrière Venec.....	25
II.1. Connaître l'histoire de la tourbière bombée et caractériser l'acrotelm.....	25
PR.01 Étude des macrorestes de sphaignes de la tourbière - Venec	25
CS.13 Suivis piézométriques - Venec.....	25
II.2. Poursuivre l'acquisition de connaissances naturalistes.....	26
CS.15 Recherche d'espèces présumées disparues Venec et arrière Venec.....	26
CS.16 Cartographie des espèces patrimoniales de champignons et lichens - Venec et arrière Venec	27
CS.17 Actualisation de l'inventaire de la flore vasculaire - Venec et arrière Venec.....	27
CS.18 Suivi des bryophytes - Venec et arrière Venec.....	27
CS.19 Suivi des amphibiens et des reptiles - Venec et arrière Venec.....	29
CS.20 Suivi des populations de chauve-souris - Venec et arrière Venec.....	29
CS.21 Poursuite de l'inventaire des invertébrés - Venec et arrière Venec.....	30
CS.22 Suivi du castor d'Europe - arrière Venec.....	36
CS.24 Inventaire des sites fréquentés par le campagnol amphibie et la loutre d'Europe - Venec et	

arrière Venec.....	37
CS.25 Inventaire des musaraignes patrimoniales - Venec et arrière Venec.....	37
CS.26 Recherche des gastéropodes terrestres et aquatiques - Venec et arrière Venec.....	37
CS.27 Poursuite de l'inventaire des crustacés - Venec.....	37
II.3. Faire de la RNN un « site-atelier » participant à un observatoire régional de la biodiversité....	37
MS.02 Participation à des programmes naturalistes susceptibles d'être mis en place - Venec et arrière Venec.....	37
IP.10 Réalisation de secteurs test pour expérimentation de gestion - Venec et arrière Venec.....	37
II.4. Pérenniser l'existence d'habitats et d'espèces remarquables en périphérie de la RNN.....	38
MS.03 Mise à jour et suivi du dossier scientifique d'extension - arrière Venec.....	38
III. Sensibiliser les publics à la conservation des tourbières et des habitats associés.....	38
III.1. Développer les actions de pédagogie et de sensibilisation.....	38
CS.28 Suivi de l'évolution de l'accueil des groupes - Venec et arrière Venec.....	38
PA.01 Animations pour groupes (scolaires ou adultes) - Venec et arrière Venec.....	38
PA.02 Animations estivales - Venec et arrière Venec	39
EI.02 Encadrement de formations - Venec et arrière Venec.....	40
CC.01 Développement de l'éco interprétation (éducation à l'environnement) - Venec et arrière Venec	40
MS.04 Communication auprès des pêcheurs sur la présence de communautés à littorales en rive - Venec.....	40
III.2. Valoriser la gestion réalisée sur la RNN.....	40
CC.02 Diffusion des connaissances par des communications (forums, colloques, médias divers...) - Venec et arrière Venec.....	40
CS.29 Suivi des médias en vue de la valorisation de la RNN (image de marque) - Venec et arrière Venec.....	41
IV. Gestion pérenne.....	41
IV.1. Assurer les gestions administrative, financière et technique.....	41
MS.05 Gestions administrative et financière - Venec et arrière Venec.....	41
MS.06 Participation à des programmes d'envergure nationale/ internationale (SNB, LIFE, Interreg...) - Venec et arrière Venec.....	41
MS.07 Formations du personnel de la RNN et des bénévoles - Venec et arrière Venec.....	42
CI.01 Maintenance des équipements et infrastructures - Venec et arrière Venec.....	42
MS.08 Gestion des bases de données SERENA et SIG - Venec et arrière Venec.....	42
MS.09 Bilan annuel des activités - Venec et arrière Venec.....	42
MS.10 Développement d'un tableau de bord de suivi de la gestion par parcelle - Venec et arrière Venec.....	42
MS.11 Réunion du Conseil scientifique des Réserves naturelles des monts d'Arrée - Venec et arrière Venec.....	43
MS.12 Développement d'une base de données « indicateurs » permettant de renseigner le tableau de bord de la RNN - Venec et arrière Venec.....	43
MS.13 Évaluation du plan de gestion 2017-2027 et rédaction du nouveau plan de gestion - Venec et arrière Venec.....	43
IV.3. Pérenniser l'existence d'habitats et d'espèces remarquables en périphérie de la RNN.....	43
MS.14 Rédaction du dossier administratif en vue de l'extension de la RNN - Venec et arrière Venec. 43	
EI.03 Suivi et assistance technique du Conseil départemental pour les acquisitions foncières sur l'arrière Venec - Venec et arrière Venec.....	45
MS.16 Acquisitions de parcelles - Venec et arrière Venec.....	45
IV.4. Améliorer l'ancrage local et participer à la mise en œuvre des politiques territoriales.....	47
MS.17 Participation aux réseaux et comités de pilotage - Venec et arrière Venec.....	47
MS.18 Développement de partenariats (conventions, prêts à usages) sur l'arrière Venec - arrière Venec.....	48

IV.5 Appliquer la réglementation de la réserve (police de l'environnement).....	48
SP.01 Surveillance de la RNN et application de la réglementation - Venec et arrière Venec.....	48
CS.30 Suivi des avertissements et des infractions - Venec et arrière Venec.....	48
CI.02 Maintenance du balisage - Venec et arrière Venec.....	49
IP.11 Gestion des barrages de castors posant problème pour la sécurité routière - arrière Venec.....	49
Bibliographie 2018 – Nouveaux rapports, publications concernant le Venec :.....	49
Projets 2019 :	49
Annexe 1 : relevés de végétation des placettes d'étrépage du Venec.....	51

Sigles :

AGENB : Association des gestionnaires d'espaces naturels bretons
 AFB : Agence française pour la biodiversité ;
 BTS GPN : Brevet de technicien supérieur en gestion et protection de la nature ;
 CD29 : Conseil départemental du Finistère ;
 CNPN : Conseil national de la protection de la nature ;
 FMA : Forum des marais Atlantiques ;
 GMB : Groupe mammalogique breton ;
 GRETIA : Groupe d'étude des invertébrés armoricains ;
 ONCFS : Office national de la chasse et de la faune sauvage ;
 PNRA : Parc naturel régional d'Armorique ;
 RNF : Réserves naturelles de France ;
 RNN : Réserve naturelle nationale ;

I. Maintenir le bon état de conservation des habitats et des espèces à forte valeur patrimoniale de la RNN et de l'arrière Venec

Objectif à long terme prioritaire

I.1. Stratégie de conservation à long terme

L'évaluation de la progression vers cet objectif à long terme se fait à l'aide d'indicateurs d'état destinés à mesurer l'efficacité de la gestion (méthode tableau de bord). Ces indicateurs sont renseignés par des métriques mesurées sur le terrain par la mise en œuvre de suivis scientifiques (opérations CS.01 à CS.12 ci-après).

CS.01 Suivi de l'état de conservation des habitats remarquables - Venec et arrière Venec

Ce suivi est l'indicateur de gestion principal du plan de gestion 2017-2027 de la RNN Venec

En 2017, Victor Malcoste, étudiant en BTS GPN au lycée de Sucinio, testait la méthode d'évaluation mise au point par différents gestionnaires de landes.

Les différents gestionnaires de landes qui ont travaillé sur cette méthode d'évaluation sont l'AMV (association de mise en valeur de la RNR des landes et marais de Glomel), l'association Les Landes (RNR des landes de Monteneuf), Lannion Trégor Communauté (RNR des landes et étangs de Plounérin), Cicindèle (Landes de Locarn), Bretagne Vivante (RNR des landes du Cragou et du Vergam, RNN du Venec), le CBNB (Conservatoire Botanique National de Brest) et Bernard Clément.

La représentation retenue des différents niveaux d'états de conservation est une carte du Venec et de l'arrière Venec. Trois niveaux sont considérés selon les notes :

- de 0 à 50 points, l'état de conservation de l'habitat est estimé « dégradé » ;
- de 50 à 80 points, l'état de conservation de l'habitat est estimé « altéré » ;
- de 80 à 120 points, l'état de conservation de l'habitat est estimé « favorable » ;

En 2018, Romane Secher, étudiante en BTS GPN au lycée de Sucinio, complétait cette évaluation en appliquant la même méthodologie. La carte 3 : État de conservation de l'arrière Venec figure à la page suivante.

Cette représentation graphique montre que la plupart des landes tourbeuses sont en état favorable alors que les landes mésophiles au nord-ouest, notamment, sont plutôt dégradées. Globalement, la dégradation majeure de ces habitats est liée à l'envahissement progressif par les ligneux et justifie l'action du gestionnaire sur ces parcelles dès lors qu'elles seront classées dans la RNN Venec étendue et/ou propriété du département.

CS.02 Suivi de l'érosion de la tourbière - Venec

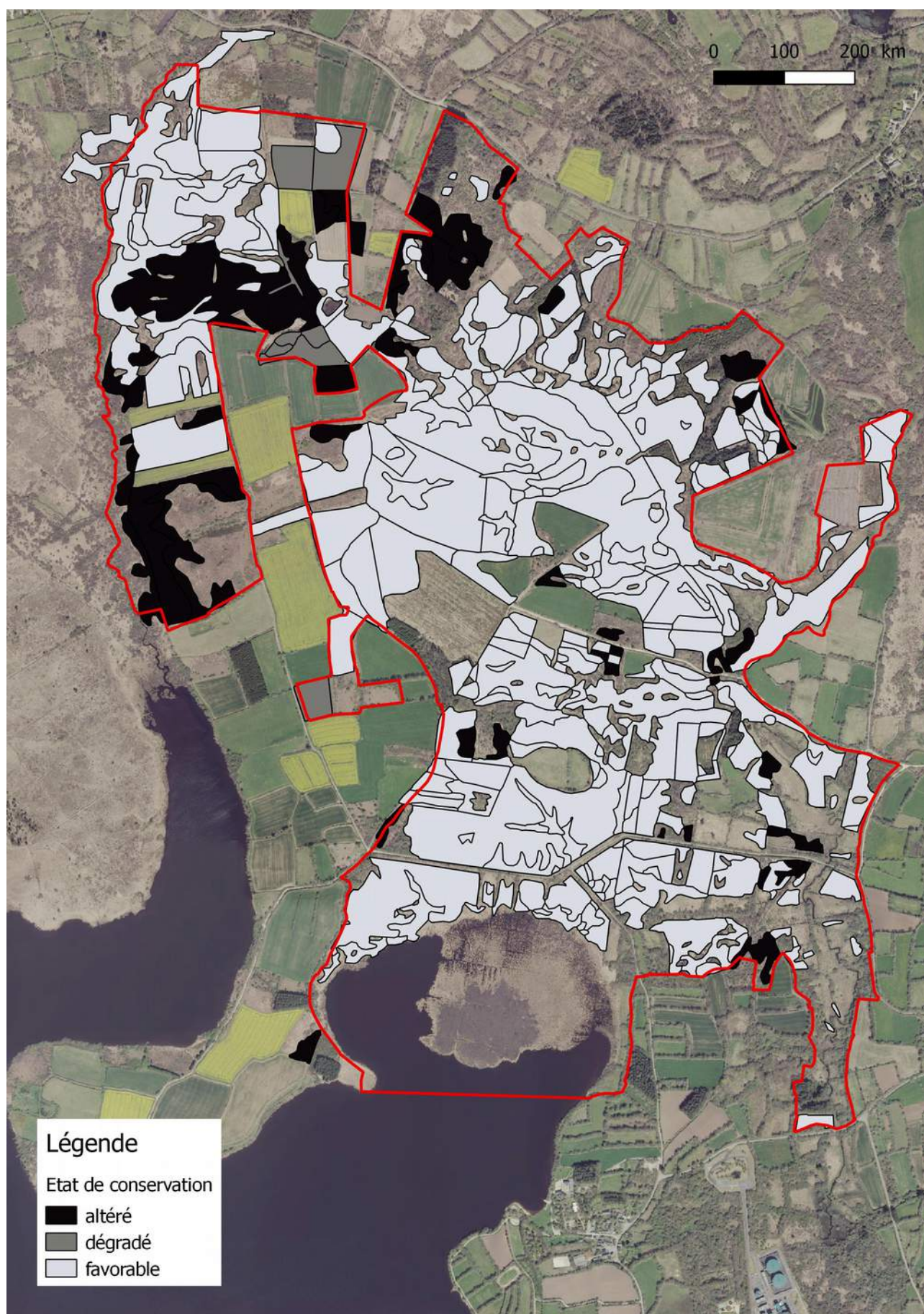
Ce suivi doit permettre de connaître l'évolution du front de tourbe, en rapport avec la gestion des niveaux d'eau du réservoir Saint-Michel.

Opération programmée en 2019

CS.03 Suivi phytoécologique des placettes témoins du bombement - Venec

L'objectif de ce suivi est de mettre en évidence des changements éventuels dans la répartition et la composition des végétations.

Opération reportée en 2019



Carte 3 : État de conservation de l'arrière Venec

CS.04 Suivi phytoécologique sur les parcelles restaurées - arrière Venec

Les suivis phytoécologiques doivent permettre d'évaluer l'efficacité des opérations de réhabilitation et d'entretien menées sur l'arrière Venec.

Deux parcelles restaurées par gyrobroyage forestier ont fait l'objet d'un premier relevé de végétation en 2017 avant restauration. Il s'agit des parcelles A351 et A307. Ces premiers relevés démontraient la nécessité d'intervenir tant la fougère aigle était dominante. Le suivi de ces quadrats n'a pas été réalisé cette année car les deux parcelles ont fait l'objet de roulage pour limiter la fougère.



CS.05 Suivi des placettes d'étrepage - Venec

L'objectif est de suivre l'apparition et le développement des espèces pionnières à forte valeur patrimoniale.

Une partie des placettes étrepées sur le Venec a fait l'objet de relevés de végétation annuels. Ils figurent tous en Annexe 1 : relevés de végétation des placettes d'étrepage du Venec.

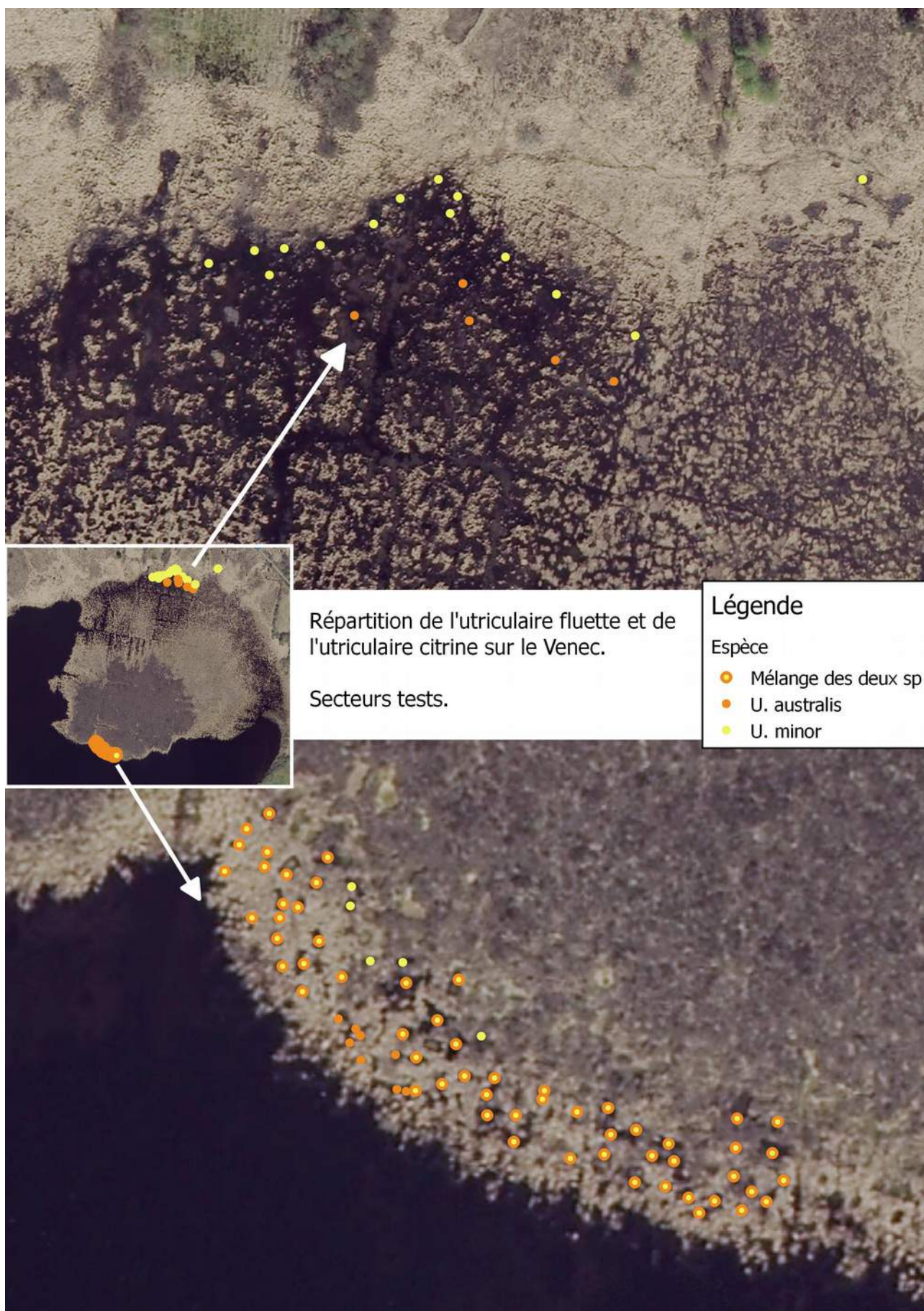
Concernant les petites placettes d'étrepage réalisées en 2017, numérotées 9, 10 et 11, sur l'ancien chemin qui longe la parcelle A974, le nombre de pieds de lycopode reste faible pour l'instant avec, entre parenthèses le nombre de pieds dotés de massues reproductives :

Placette 9	0 pied
Placette 10	1 pied
Placette 11	4 (1) + 1 + 4(5) pieds

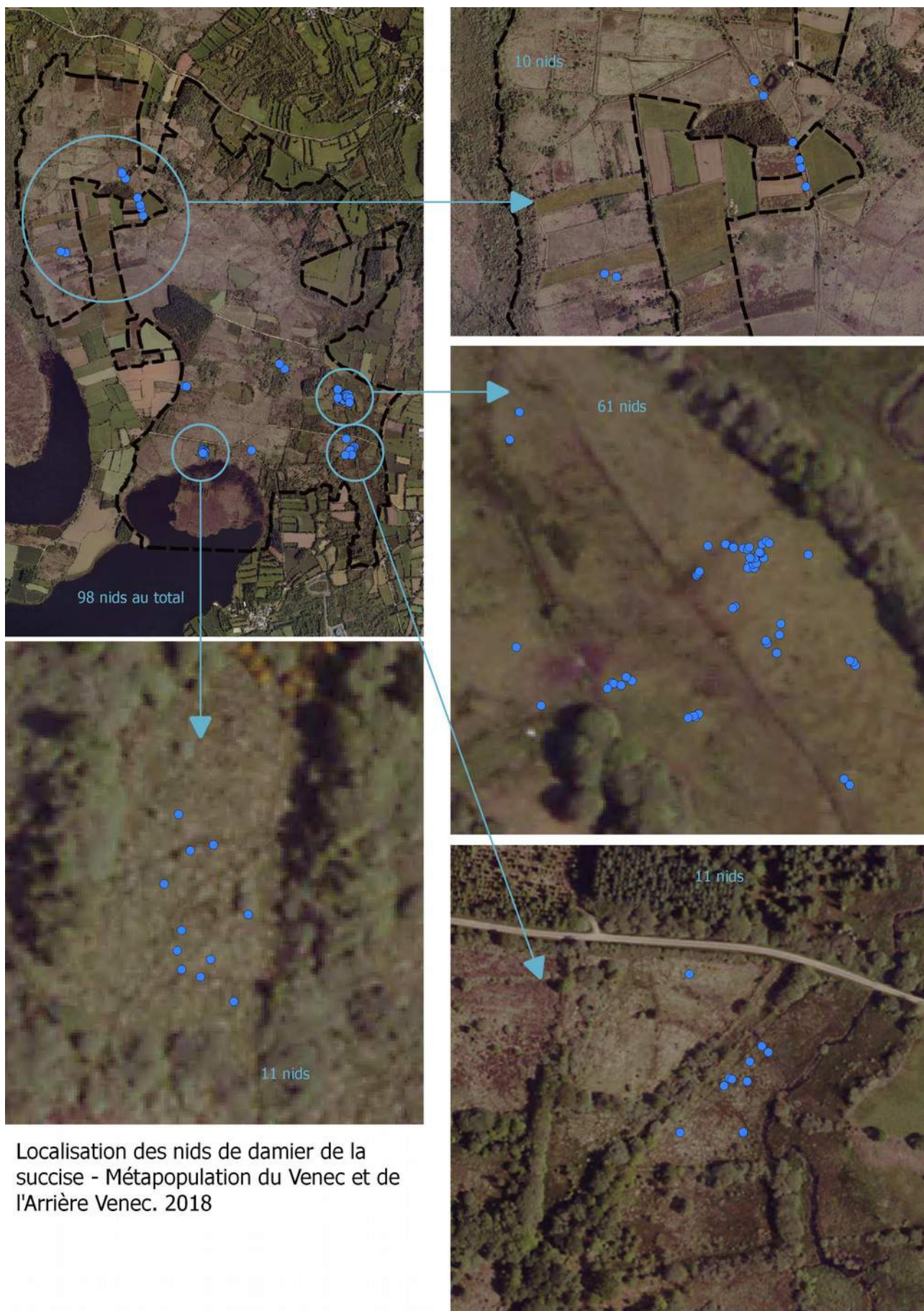
CS.06 Cartographie d'*Utricularia minor* et d'*U. australis* - Venec

L'objectif est de suivre l'évolution du nombre de stations des deux espèces. Le rapport U. minor / U. australis est utilisé comme indicateur de la minéralisation des eaux sur la tourbière bombée.

Profitant d'une bonne floraison des deux espèces, une nouvelle carte est dressée cet été. Les deux espèces se répartissent de manière aléatoire (carte 4 : répartition de l'utriculaire fluette et de l'utriculaire citrine sur des secteurs tests). Il semblerait toutefois que l'utriculaire fluette préfère les gouilles (trous d'eau) les moins profondes, les plus petites, alors que l'utriculaire citrine se retrouve plutôt au centre des gouilles, là où c'est plus profond. Contrairement à la répartition observée en 2014, l'utriculaire citrine n'est plus cantonnée aux gouilles en contact avec le plan d'eau. Sa répartition est plus étendue qu'en 2014 et semble démontrer sa progression. Celle-ci, pour autant, ne semble pas affecter l'utriculaire fluette qui reste bien présente.



Carte 4 : répartition de l'utriculaire fluette et de l'utriculaire citrine sur des secteurs tests



Carte 5 : répartition des nids de damier de la succise

CS.07 Suivi des stations de *Sphagnum austinii* - Venec

Compte tenu de la très forte valeur patrimoniale de cette espèce, une surveillance régulière de l'état de la station et de son évolution sont nécessaires.

Les deux touffes de *Sphagnum austinii* se portent bien et sont régulièrement visitées. Une petite touffe supplémentaire semble être apparue depuis la dernière visite. José Durfort et Vincent Guillemot, deux sphagnologues de renom sont également venus visiter ces trois coussinets, en compagnie du conservateur.

CS.08 Suivi des nids de damier de la succise - Venec et arrière Venec

L'objectif est de connaître précisément l'évolution interannuelle des effectifs de damiers de la succise sur la RNN et l'arrière Venec, en réponse à des mesures de gestion tendant à favoriser la succise des prés.

L'année 2018 est une très bonne année à damiers de la succise pour le Venec (cf. tableau ci-après et carte 5 : répartition des nids de damier de la succise) puisque 98 nids ont été comptés sur l'ensemble des stations. Le succès de la reproduction de cette année 2018 démontre à nouveau l'importance des conditions météo au cours de la période d'émergence imaginaire. Quand, le temps est correct comme ce fut le cas en mai-juin 2018, le nombre de nids s'en ressent à l'automne suivant.

La nouvelle station découverte en 2017 sur l'arrière Venec par Philippe Fouillet se porte particulièrement bien avec 61 nids comptés. 2018, c'est aussi la découverte d'une nouvelle station avec deux nids sur la parcelle A350 du nord de l'arrière Venec où un travail de restauration a été entrepris depuis 2016 avec du bûcheronnage suivi d'un girobroyage forestier.

2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018	Localisation	Situation
0 nid	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	Secteur 4	RN
0 nid	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	Secteur 1	RN
2 nids	3	1	11	6	0	0	0	0	0	0	0	Parcelle 980	Périphérie
0 nid	1	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	Parcelle 972	Périphérie
2 nids	5	4	7	16	0	1	12	6	3	0	0	Parcelle 956	Périphérie
9 nids	7	22	18	37	1	0	8	13	3	2	11	Parcelle 1517-1485	Périphérie
2 nids	0	0	4	28	0	0	1	7	4	2	11	Parcelle 428	RN
-	-	-	2	71	0	0	0	0	0	1	1	Talus périphérique	Bord RN
-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	8	Chemins nord	Périphérie
-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	15	61	Parcelles 937-939	Périphérie
-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	4	Autres	Périphérie
-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	2	Parcelle 350	Périphérie
15 nids	16	27	42	158	1	1	21	26	10	20	98	TOTAL	

CS.09 Cartographie de la succise des prés - Venec et arrière Venec

L'objectif est de connaître précisément la localisation et l'évolution temporelle des zones à succises sur l'ensemble du site.

Opération programmée en 2020. La parcelle A1517 qui a fait l'objet d'un chantier d'arrachage de saules et de bouleaux en 2016 présente un tapis de plus en plus dense de succises des prés.

CS.10 Suivi des odonates - Venec et arrière Venec

L'objectif de ce suivi est de connaître la répartition le long d'un transect et l'abondance des espèces d'odonates fréquentant le site.

Opération programmée en 2019

CS.11 Suivi de l'engoulevent d'Europe - Venec et arrière Venec

L'objectif de ce suivi est de connaître la répartition de l'espèce sur le site (couples nicheurs) et de suivre son évolution, notamment dans le cadre de l'ouverture de milieux boisés sur l'arrière Venec.

Trois couples d'engoulevent ont niché sur l'arrière Venec (un seul couple suspecté de nicher en 2017). Le premier sur les parcelles autour de la parcelle A974, un deuxième sur l'ouest de l'arrière Venec, au dessus du Roudouhir et le troisième au bout de la route des cochons. D'autres couples ont pu nicher au nord de l'arrière Venec.

CS.12 Suivi des oiseaux nicheurs répandus (MONiR) - Venec et arrière Venec

Les oiseaux réagissent rapidement aux modifications de leurs habitats et constituent en ce sens d'excellents indicateurs. L'objectif est de mettre en place le protocole MONiR afin de mieux suivre les populations d'oiseaux en fonction des modifications de leurs habitats, de la gestion entreprise sur le site mais aussi du changement climatique.

En 2016, le Monitoring des oiseaux nicheurs répandus (MONiR), un protocole conçu en Suisse, était mis en place sur le Venec et sa périphérie. Les deux circuits désignés par le gestionnaire couvrent chacun une superficie de 100 ha et sont répartis en fonction des habitats majoritaires. Le premier emprunte des boisements humides des prairies et longe la RNN du Venec tandis que le second traverse des landes plus ou moins humides et quelques cultures dont des résineux. Après trois passages, on obtient un ensemble de points représentatifs des oiseaux observés et/ou entendus. Ces données sont enregistrées sous SIG et permettent d'obtenir une représentation graphique comme la première carte pages suivantes. A partir de cette carte, des territoires ou cantonnements sont dessinés et permettent de suivre l'utilisation du territoire par les différentes espèces. Pour simplifier l'interprétation et plutôt que d'utiliser une carte de végétation ou d'habitats naturels telles que celles dressées pour Natura 2000, la carte des grands types de végétations du Parc naturel régional d'Armorique est utilisée (CBNB, 2016).

En 2018, ce suivi a été assuré par Gaétan Guyot et montre une distribution semblable à celles des années précédentes. Une analyse plus poussée serait nécessaire et sera réalisée en 2019.

Pour autant, on note une très bonne présence du pouillot fitis sur l'ensemble du Venec (Cartes 6 : répartition des contacts sur le parcours « boisements » et « landes » et les graphiques représentatifs des distributions d'espèces sur les deux secteurs) et c'est un constat très satisfaisant pour la réserve naturelle et sa périphérie au vu de sa répartition en Bretagne et en France. L'espèce régresse un peu partout sauf sur le Venec où la population semble étoffée.

441 individus pour 39 espèces ont été échantillonnées sur le secteur en boisements et 423 individus pour 36 espèces sur celui des landes. Soit un total de 864 individus pour 45 espèces.



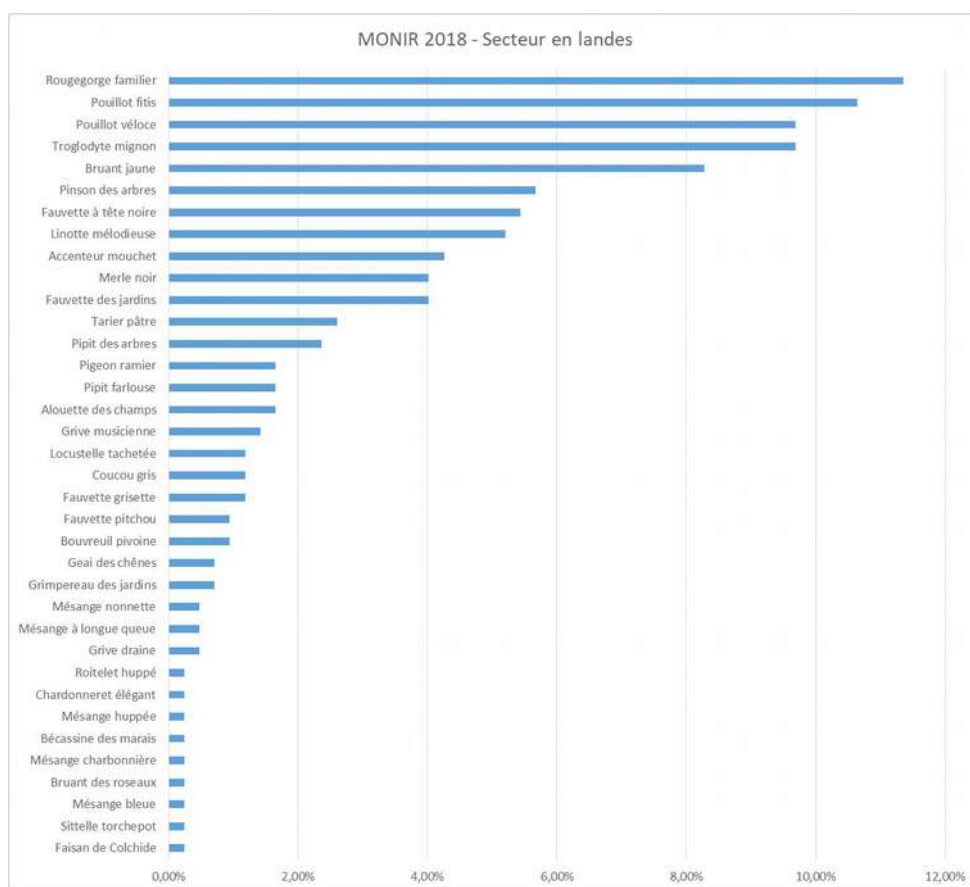
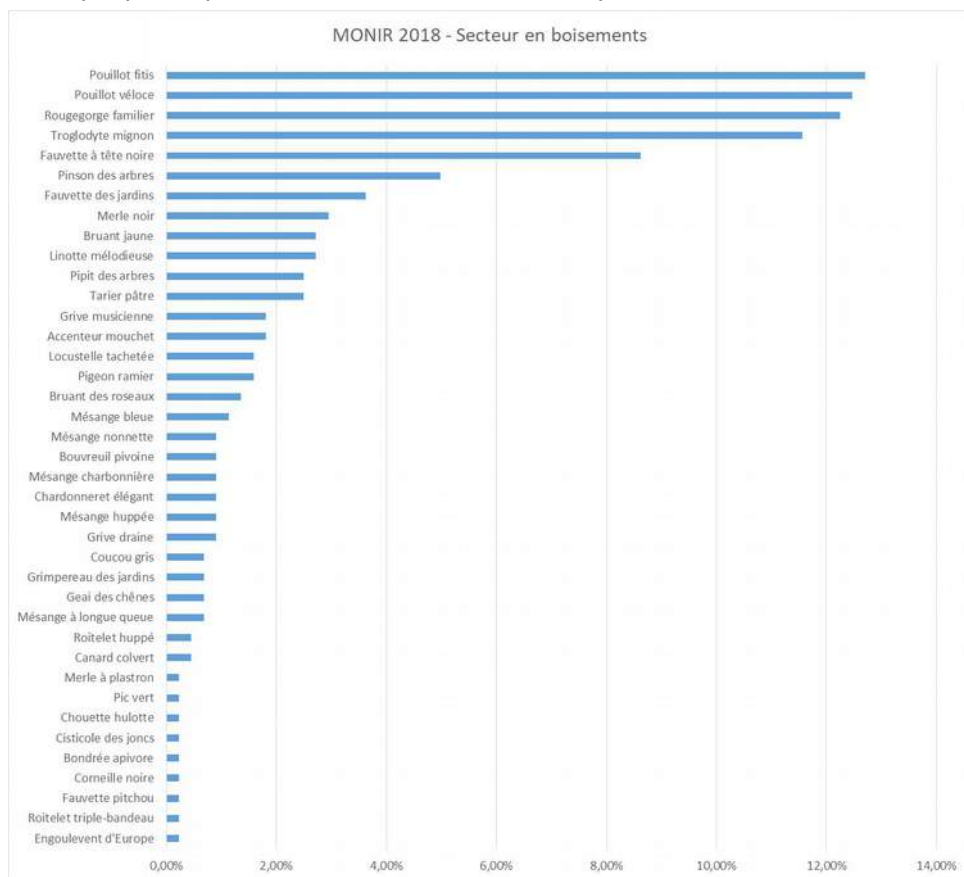
L'engoulevent d'Europe est un oiseau discret du Venec et de sa périphérie.



Cartes 6 : répartition des contacts sur le parcours « boisements » et « landes »



Graphiques représentatifs des distributions d'espèces sur les deux secteurs :



I.2. Maintenir un niveau d'eau typique d'une tourbière ombrotrophe

La stratégie opérationnelle pour progresser vers l'objectif à long terme se traduit par la formulation d'objectifs opérationnels qui devront pouvoir être atteints, au moins en partie, au cours du plan de gestion.

Trois objectifs opérationnels ont été identifiés :

- Maintenir un niveau d'eau typique d'une tourbière ombrotrophe
- Limiter la fermeture des milieux
- Favoriser les espèces typiques des landes, tourbières et boisements humides

IP.01 Création d'un seuil à la sortie de la fosse principale- Venec

L'objectif est de créer à la sortie de la fosse principale, un obstacle à l'écoulement de l'eau de façon à prolonger le séjour de celle-ci dans la tourbière bombée et donc à préserver l'acrotelm (couche superficielle de la tourbe).

Opération reportée en 2019. De la documentation a été réunie pour savoir comment procéder. Une retenue en bois sera installée.

MS.01 Intégration des menaces pesant sur la tourbière bombée lors de la gestion du réservoir Saint-Michel- Venec

L'objectif est de faire intégrer la valeur patrimoniale et la fragilité de la tourbière bombée du Venec lors des prises de décisions concernant la gestion des niveaux d'eau du réservoir Saint-Michel.

Une entrevue avec le gestionnaire du barrage, la SHEMA, devra être organisée avec la DREAL Bretagne. Ce travail de concertation est actuellement engagé à travers la démarche d'extension de la RNN Venec.

I.3. Limiter la fermeture des milieux

IP.02 Pâturage extensif- Venec et arrière Venec

L'objectif est de maintenir l'ouverture et l'hétérogénéité des milieux, favorables à des espèces telles que la fauvette pitchou, le damier de la succise, la gentiane pneumonanthe, la sphaigne de la Pylaie ou le sympetrum noir.

Grâce à l'investissement direct du département du Finistère, l'entreprise Bellocq est venue clôturer deux parcelles de lande humide (A969 et 974), une mégaphorbiaie (A979) sur l'arrière Venec et une prairie mésotrophe (A1196 et 1197) en dehors du site, à proximité de Kerfloch (carte 7 : localisation des enclos sur l'arrière Venec et Brennilis).

Avec les deux parcelles qu'ont clôturé du 16 au 18 mai les étudiants en BTS GPN du lycée de Sucinio venus prêter main forte aux salariés de Bretagne Vivante, ce sont 3,23 ha supplémentaires qui peuvent être pâturés. Sans compter les 1,38 ha de prairies encloses à l'extérieur de l'arrière Venec qui serviront au gestionnaire pour remiser le bétail en hiver.

Enfin, et c'est une première, le gestionnaire a enclos les 1,33 ha de prairies humides à l'est de la réserve naturelle. La RNN Venec est donc pâturée depuis le printemps 2018. L'idée est d'entretenir ces parcelles en créant de nouvelles ressources pour de nombreux insectes plus ou moins attirés par le crottin des poneys. Ces insectes prédatés par les libellules qui utilisent déjà ces parcelles pour se nourrir pourraient permettre aux odonates d'être encore plus nombreux que ce qui avait été dénombré en 2014 (Masson, 2014).

En 2019, 1 hectare supplémentaire de prairies humides devrait être enclos au cours d'un chantier organisé avec les étudiants en BTS GPN du lycée de Sucinio.

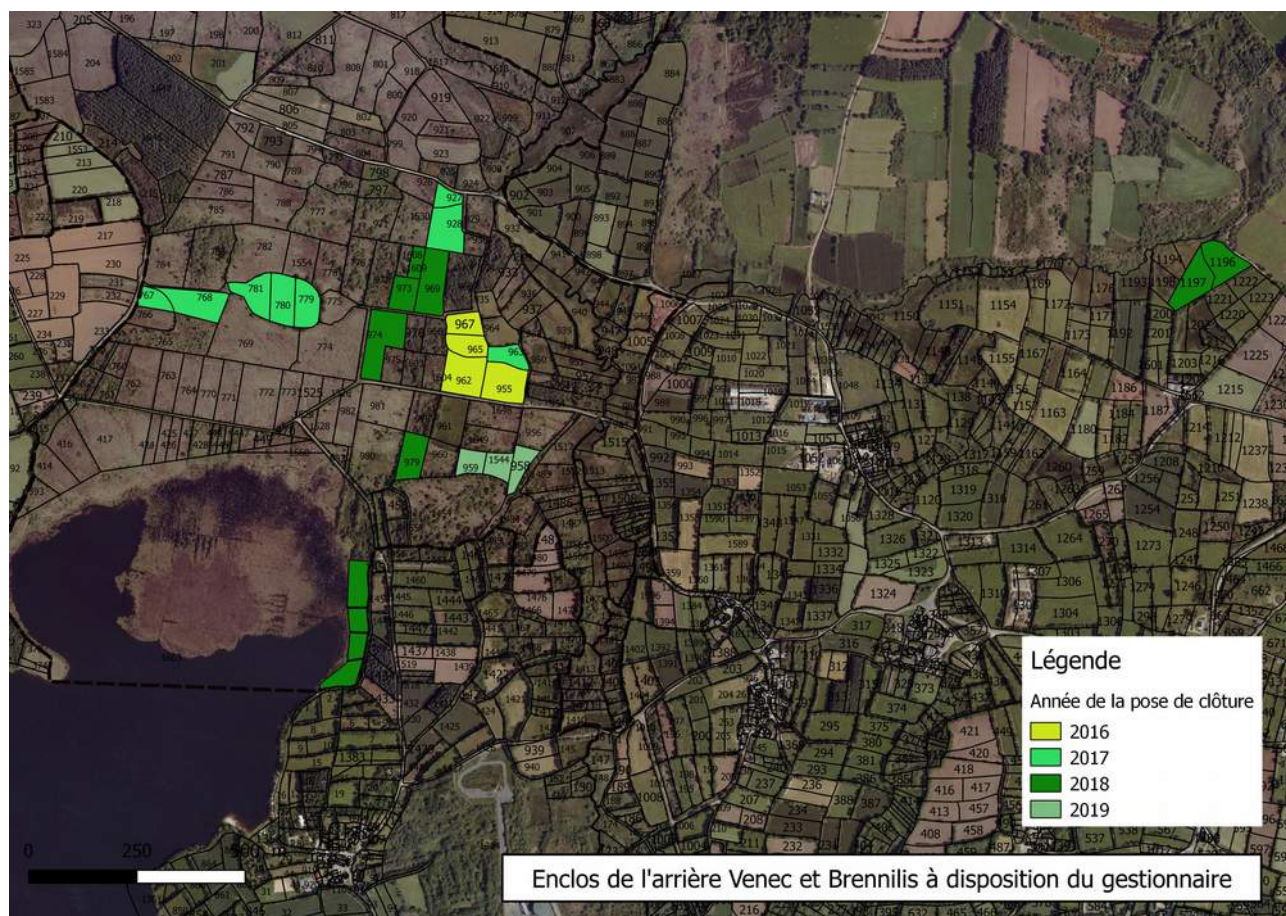
Le tableau suivant montre la progression des surfaces encloses sur l'ensemble du territoire. L'année 2018 est la "meilleure" année.

Année	2016	2017	2018	2019	Somme
Surface (m²)	25230	44180	59499	10860	139769
Surface (ha)	2,52	4,42	5,95	1,09	13,98

Trois bovins nantais adultes et deux génisses bretonnes pie-noir sont restés sur l'arrière Venec au cours de

l'année 2018 pour entretenir les landes restaurées (carte 6 : entretien du Venec en 2018).

Six poneys Dartmoor ont été remisés au cours de l'hiver 2017/2018 et 2018/2019 sur les prairies dont dispose le gestionnaire.



Carte 7 : localisation des enclos sur l'arrière Venec et Brennilis



Facétie sur le Venec



Mintin et son poulain

IP.03 Suppression de ligneux - arrière Venec

Les objectifs sont de contrer la dynamique naturelle de fermeture des milieux afin d'assurer et/ou de favoriser le maintien d'habitats d'intérêt communautaire et d'espèces à forte valeur patrimoniale.

Plusieurs parcelles ont fait l'objet de déboisements pour préparer des chantiers (parcelles 973 et 1609) mais aussi pour limiter la progression des ligneux (parcelle 776). Cette dernière a été ré-ouverte grâce aux gardes-techniciens des réserves naturelles des monts d'Arrée mais aussi grâce à un chantier organisé le 11

octobre avec les étudiants en BTS GPN du lycée de Pommerit-Jeudy (Carte 6 : entretien du Venec en 2018).

Enfin, les haies qui bordent la route de la réserve au nord, sont entretenues par les gardes-techniciens des réserves naturelles des monts d'Arrée et les étudiants en première année de BTS GPN du lycée de Sucinio. Deux chantiers ont été programmés les 27/11 et 13/12.

IP.04 Déboisement (espèces exogènes)

L'objectif est de réhabiliter les habitats landicoles de l'arrière Venec en supprimant les plantations artificielles de résineux exogènes qui sont, pour la plupart, malvenants.

A la périphérie de la RNN Venec, le département a acquis une quarantaine d'hectares de landes plus ou moins humides et plus ou moins bien plantées de résineux.

A Loqueffret, la carrière Imerys de kaolins s'est agrandie après que Bretagne Vivante et le PNRA aient évité la création d'un nouveau site d'extraction à Scrignac / Bolazec (Menez Blevara).

La réduction du projet d'agrandissement sur le site de Loqueffret a été également actée suite aux différentes réunions du comité de pilotage auxquelles ont participé Bretagne Vivante et le PNRA.

Des arrêtés préfectoraux ont été pris pour prescrire, à la suite du CNPN, à Imerys un certain nombre de mesures compensatoires. L'une d'entre elles concerne 0,25 m² de sphaignes de la Pylaie qui seront déplacés sous la houlette de José Durfort et pour lesquels 20 ha de landes humides doivent être restaurées.

Le département, le Forum des marais Atlantique, le PNRA et Bretagne Vivante ont proposé à Imerys la réhabilitation de 20 ha en guise de compensation. Il s'agirait d'abattre 20 ha de résineux et restaurer puis entretenir la lande humide qui ne manquerait pas de reprendre.

Jusque août 2016, le code forestier obligeait à des boisements compensatoires pour l'abattage de toute surface de bois supérieure à 2,5 ha d'un seul tenant.

L'article 167 de la loi n° 2016-1087 du 8 août 2016 pour la reconquête de la biodiversité, de la nature et des paysages a introduit une disposition dans le code forestier qui permettra de défricher sans avoir l'obligation de réaliser un boisement compensatoire si c'est pour un motif de préservation ou de restauration du patrimoine naturel. L'application de cette disposition est cependant liée à un décret d'application.

D'ores et déjà, une réunion organisée le 3 octobre 2017 a permis d'envisager les grandes lignes de ce projet en présence du département, du FMA, d'Imerys, du bureau d'étude Dervenn en charge du suivi du dossier d'extension de la carrière de Loqueffret, du PNRA et de Bretagne Vivante. Le projet est bien engagé et intéresse les parties prenantes.

En 2018, une visite du site a été organisée avec les différents partenaires pressentis du projet : CD29, Imerys et Dervenn, Bretagne Vivante, PNRA, CAMA. La restauration de ces landes tourbeuses pourrait correspondre aux attentes du CNPN.

Le gestionnaire attend donc le décret d'application de la disposition évoquée ci-dessus.

IP.05 Fauche (régie ou externalisation) - Venec et arrière Venec

L'objectif est de maintenir l'ouverture et l'hétérogénéité des milieux, favorables à des espèces telles que la fauvette pitchou, le damier de la succise ou le sympetrum noir.

- Il n'y a pas eu de parcelles fauchées en 2018.
- Trois parcelles (A955, 962, 963) ont été gyrobroyées pour une surface totale de 2 ha pour lutter contre les ajoncs ou les prunelliers (carte 8 : entretien du Venec en 2018) ;
- Huit parcelles (A22, 23, 337, 338, 350, 341, 810, 307) ont été roulées pour un total de 5,5 ha afin de limiter la propagation des fougères aigles (cf. carte 6 : entretien du Venec en 2018). C'est d'ailleurs au cours d'une séance de roulage de la parcelle A307 qu'une nouvelle plante protégée a été découverte par le garde-technicien. Il s'agit de deux pieds d'asphodèle d'Arrondeau certainement réapparus grâce au gyrobroyage de cette parcelle en 2017.

IP.06 Gyrobroyage forestier - arrière Venec

Les objectifs sont de restaurer des parcelles ouvertes de landes et prairies et de maintenir une hétérogénéité des milieux.

Il n'y a pas eu de nouvelles parcelles gyrobroyées en 2018, faute de maîtrise foncière ou de nécessité.

IP.07 Création de placettes d'étrépage - arrière Venec

L'objectif est de favoriser les espèces pionnières du Rhynchosporion, espèces à forte valeur patrimoniale et pour lesquelles le site possède une forte responsabilité en terme de conservation : Sphagnum pylaesii, Lycopodellia inundata, Rhynchospora sp., notamment.

Le 30/05, les étudiants en deuxième année de BTS GPN du lycée de Sucinio sont venus étréper une placette de 100 m² à l'entrée de la RNN Venec, côté nord-est. Le numéro 13 a été attribué à cette placette (carte 7 : localisation des placettes d'étrépage sur le Venec et l'arrière Venec).

Le 11/10, les étudiants en deuxième année de BTS GPN du lycée de Peumerit-Jeudy sont venus étréper une placette de 50 m² sur la parcelle A13, au nord de l'arrière Venec. Le numéro 12 a été attribué à cette placette (carte 9 : localisation des placettes d'étrépage sur le Venec et l'arrière Venec).

Le 15/11, les étudiants en deuxième année de BTS GPN du lycée de Sucinio sont venus étréper deux placettes sur la parcelle A969 de l'arrière Venec. Les numéros 14 et 15 ont été attribués à ces deux placettes (carte 7 : localisation des placettes d'étrépage sur le Venec et l'arrière Venec).

Au total, ce sont 19 placettes d'étrépage qui ont été décapées sur le Venec et l'arrière Venec.



Des étudiants qui ne ménagent pas leur peine !

I.4. Favoriser les espèces typiques des landes, tourbières et boisements humides

Opérations IP.01 à IP.05 décrites § I.3

IP.08 Semis de succise des prés sur prairies oligotrophes - Venec

L'objectif est d'étendre les surfaces de succise des prés et donc d'améliorer les potentialités d'accueil du milieu pour le damier de la succise.

L'expérience menée en 2017 semble porter ses fruits, la densité de succises est supérieure cette année sur la parcelle 428 où des graines ont été semées. Cette évaluation est très peu « scientifique » et le bon état de la population de succises est peut-être due aussi à d'autres facteurs comme les bonnes conditions météo (chaud et sec) de cet été.

EI.01 Conseil et accompagnement des services communaux lors de l'entretien des routes en bordure de la RNN - Venec et arrière Venec

L'objectif est de faire connaître la localisation des stations de succise et de maintenir cette connaissance afin que les stations soient préservées lors de l'entretien des bords de route.

Opération programmée en 2020. Un travail de définition de la propriété des voiries et de ses abords et donc de la responsabilité de l'entretien doit être mené dans le cadre du projet d'extension. Ces échanges permettent aux acteurs locaux de mieux appréhender les attentes du gestionnaire : fauche tardive, curage des fossés en automne, élagage au lamier repris par le gestionnaire pour éviter les moignons de branches. Ces remarques pourront être intégrées dans le plan de gestion remanié si l'extension devenait effective ou dans des cahiers de gestion annexés à ce document.

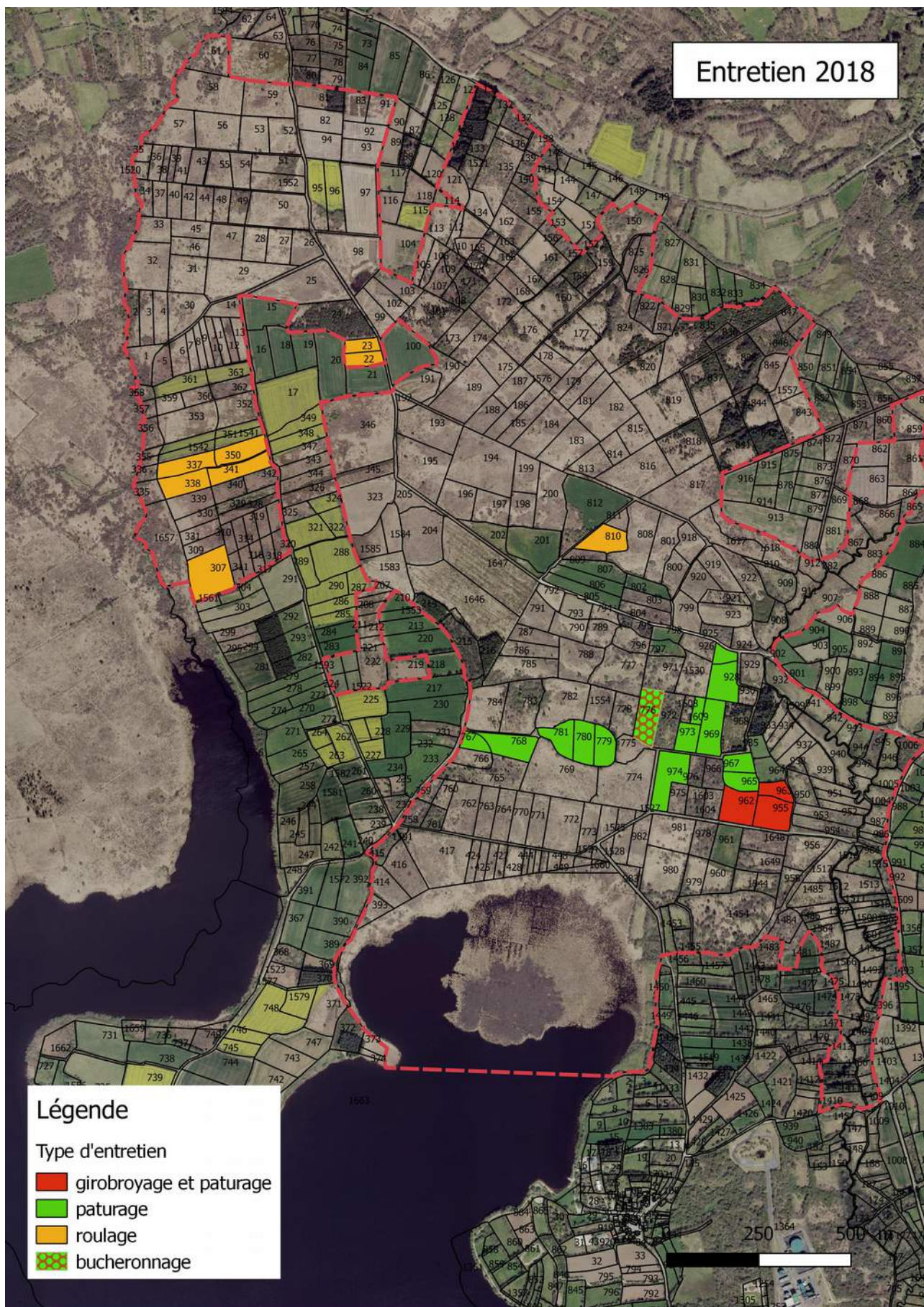
IP.09 Préservation de boisements tourbeux - Venec et arrière Venec

L'objectif est de maintenir les boisements d'intérêt communautaire sur l'arrière Venec mais également ceux présentant de fortes potentialités pour l'accueil de la faune et la flore en périphérie de la RNN.

La parcelle A776 a fait l'objet de travaux de bûcheronnage pour entretenir la haie de saules et permettre à ce boisement tourbeux de retrouver un second souffle.



Chantier de clôture des parcelles A973 et 1609 dans la joie, les vrombissements et la bonne humeur !



Carte 8 : entretien du Venec en 2018

II. Améliorer l'état des connaissances et la diversité biologique de la réserve naturelle et de l'arrière Venec

Quatre objectifs opérationnels ont été identifiés :

- Connaître l'histoire de la tourbière bombée et caractériser l'acrotelm
- Poursuivre l'acquisition de connaissances naturalistes
- Faire de la RNN un « site-atelier » participant à un observatoire régional de la biodiversité
- Pérenniser l'existence d'habitats et d'espèces remarquables en périphérie de la RNN

II.1. Connaître l'histoire de la tourbière bombée et caractériser l'acrotelm

PR.01 Étude des macrorestes de sphaignes de la tourbière - Venec

L'objectif est d'approfondir l'analyse préliminaire réalisée en 2014 afin de mieux comprendre la genèse de la tourbière bombée du Venec : définir les états antérieurs pourrait aider à sa conservation et améliorera la connaissance de ce type d'habitat dont le fonctionnement reste, en partie, à découvrir.

Suite à l'accord de la Région Bretagne (financement Feader), cette étude a pu commencer avec la venue de Pierre et Christine Goubet, les 3 et 4 octobre. Les deux journées ont été consacrées au prélèvement d'une quinzaine d'échantillons de tourbe extraits avec un carottier russe. Chaque extrait est composé de plusieurs carottes correspondant aux différentes profondeurs. L'ensemble des échantillons a été emporté par le couple Goubet pour être analysé au cours de l'année 2019.



Pierre et Christine Goubet au carottier



Échantillons de tourbe

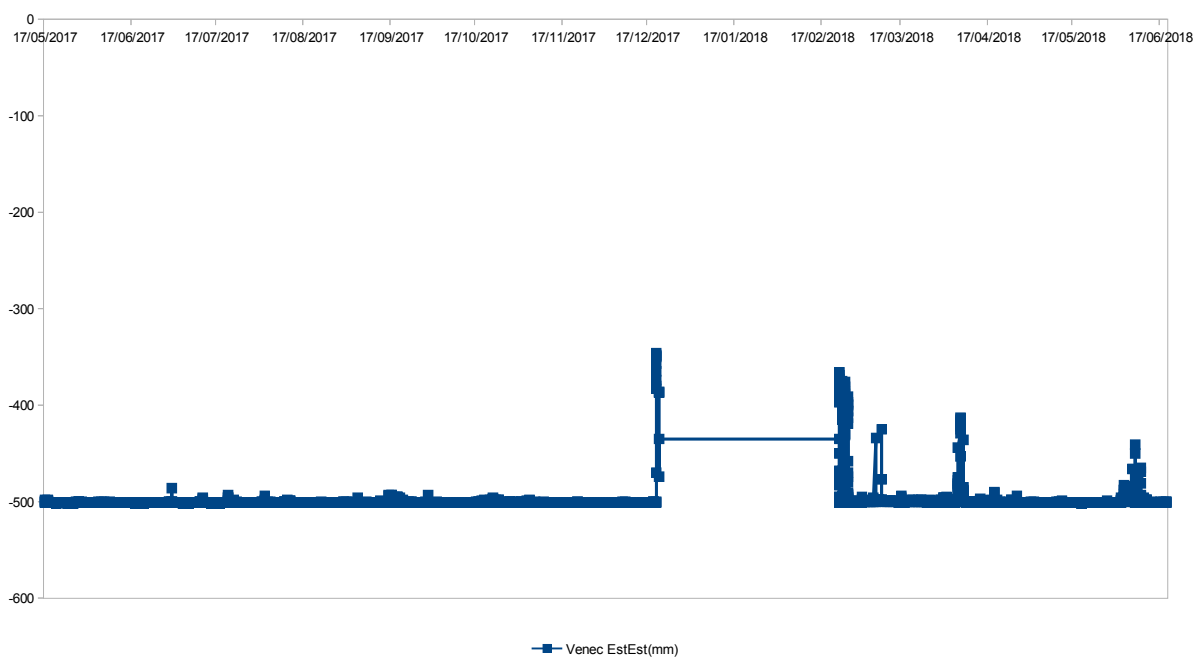
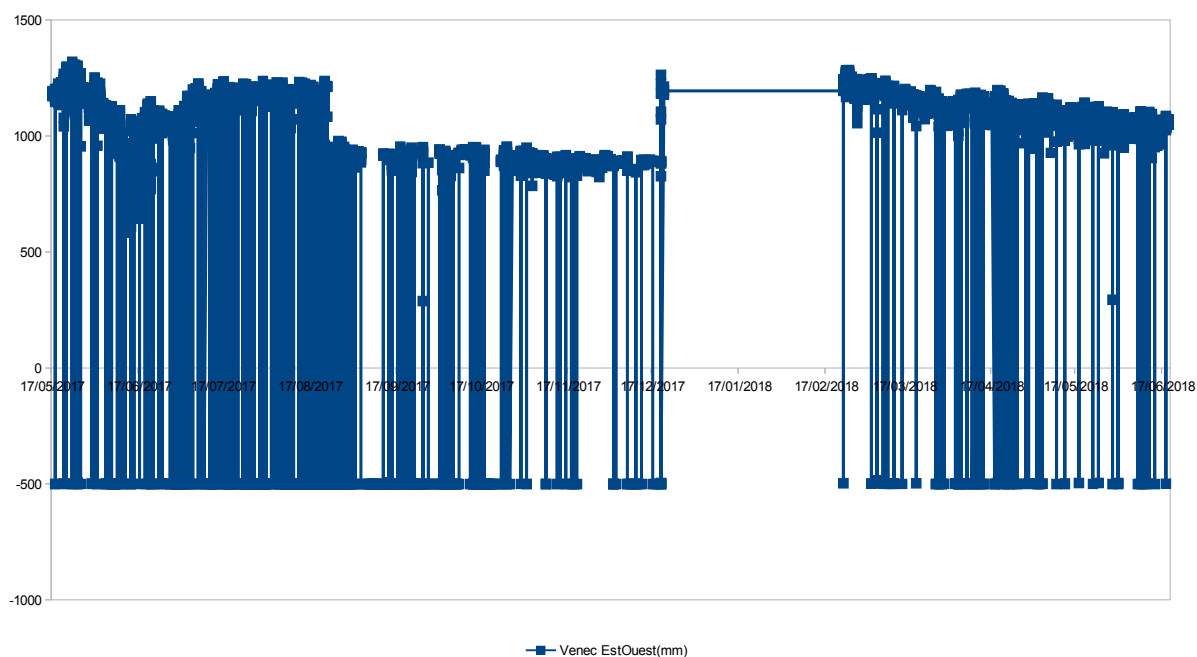
CS.13 Suivis piézométriques - Venec

L'objectif de cette opération est de compléter les suivis réalisés en continu depuis 2005 afin de préciser le fonctionnement de l'acrotelm.

Les deux piézomètres de l'ouest du site ont connu de nouveau un problème et n'ont enregistré aucun niveau d'eau. Ceux de l'est n'ont enregistré aucune donnée entre le 21/12/2017 et le 23/02/2018. Ce sont les diagrammes présentés ci-après avec le piézomètre « bombement » appelé Venec EstOuest et le « talweg » appelé Venec EstEst (graphique page suivante).

Malgré l'absence d'enregistrements au cours de l'hiver 2017/2018, les enregistrements sont les mêmes que ceux des années précédentes. Une autre explication des fortes variations de niveaux d'eau a été fournie par Pierre Goubet : la tourbe du Venec comme pour d'autres tourbières comporte des poches d'air parfois remplies d'eau. Ces poches sont liées à des événements de contractions et de décontractions en fonction des périodes plus ou moins sèches que subissent ces milieux naturels. Les niveaux d'eau très variables pourraient venir du remplissage brusque et soudain de ces poches ou, au contraire, du fait qu'elles se vident.

Le piézomètre de l'est de la réserve est en panne. Il faut le renvoyer au fabricant pour réparation. En attendant, l'opération est suspendue.



CS.14 Suivi du degré de décomposition de la tourbe – Venec

L'objectif est de connaître le degré de décomposition de la tourbe et donc la qualité et le fonctionnement du milieu. Il s'agit également d'apporter des informations complémentaires quant au mode de fonctionnement de l'acrotelm.

Opération programmée en 2023.

II.2. Poursuivre l'acquisition de connaissances naturalistes

CS.15 Recherche d'espèces présumées disparues Venec et arrière Venec

L'objectif est de réaliser de nouvelles prospections, en ciblant les espèces à forte valeur patrimoniale, afin de

clarifier leur situation sur le site (espèce passée inaperçue ou disparition confirmée). Cette opération permettra également au gestionnaire de prendre en compte ces espèces dans les opérations de gestion menées sur le site.

Avec la découverte d'une nouvelle espèce protégée, l'asphodèle d'Arrondeau (2 pieds), la connaissance naturaliste du site progresse. Un pied de spiranthe d'été a été localisé par A. Lieurade du CBNB et F. Séité.

Les différentes stations de lycopode inondé ont été visitées mais la sécheresse relative de 2018 n'a pas permis aux stations de s'étendre, c'est une année très moyenne pour cette espèce.

Un nouvel outil de recensement et de localisation des plantes les plus patrimoniales a été mis en place en 2018 avec un projet SIG où sont mentionnées toutes les nouvelles stations ou les anciennes revues. La table attributaire permet de renseigner le découvreur, la date, l'espèce, le nombre, un commentaire et le type (angiosperme, bryophyte, lichen, etc).

CS.16 Cartographie des espèces patrimoniales de champignons et lichens - Venec et arrière Venec

L'objectif consiste à cartographier les espèces patrimoniales connues sur le site afin de permettre au gestionnaire un meilleur suivi des stations d'espèces remarquables et de les prendre en compte dans les différentes opérations de gestion menées sur le site.

Deux stations de *Dibaeis baeomyces* ont été localisées sur l'arène granitique qui recouvre les voies d'exploitation de l'arrière Venec. Ce lichen est assez peu répandu et mérite d'être signalé.

CS.17 Actualisation de l'inventaire de la flore vasculaire - Venec et arrière Venec

L'objectif est double : avoir un état des lieux actualisé de la flore vasculaire du site et permettre au gestionnaire de mettre en évidence l'impact des travaux de gestion sur la végétation. Cette opération permet également d'intégrer la RNN dans un réseau de sites « observatoires » de la biodiversité : les Réserves naturelles constituent des sites témoins où des suivis réguliers peuvent permettre d'estimer des tendances d'évolution à l'échelle régionale.

Opération programmée à partir de 2020.

CS.18 Suivi des bryophytes - Venec et arrière Venec

L'objectif est de permettre au gestionnaire un meilleur suivi des stations de bryophytes et de prendre en compte cette composante dans les différentes opérations de gestion menées sur le site.

Cette opération était programmée en 2021 mais il a été choisi d'inclure cette étude dans le dossier Feader présenté au printemps aux côtés de l'étude « Macrorestes de sphaignes ».

Conformément à l'opération décrite dans le plan de gestion, l'étude bryologique devra comporter les éléments suivants :

- Une cartographie sous Qgis avec géolocalisation des bryophytes patrimoniaux de la RNN Venec et de l'arrière Venec en complément des cartes de végétation de 2010-2011 ;
- Une présentation *in situ* des stations de ces bryophytes remarquables au conservateur ;
- Une initiation du conservateur à la reconnaissance et à la détermination de ces bryophytes remarquables ;
- Une vérification et un complément d'inventaire des 63 espèces de bryophytes du Venec et de l'arrière Venec : 117 espèces en 2018 ;

Cette étude ne concerne pas spécifiquement les sphaignes déjà cartographiées et suivies. Toutefois, si une nouvelle station de sphaigne remarquable (*Sphagnum molle*, *Sphagnum compactum*, *Sphagnum pylaisii*, *Sphagnum austinii*) devait être découverte, elle devra être prise en compte, bien entendu.

Un rapport (disponible sur demande) et les couches SIG ont été livrées au gestionnaire à la fin de l'année 2018. La carte de localisation des stations de bryophytes remarquables sur l'arrière Venec figure à la page suivante (carte 10 : localisation des stations de bryophytes remarquables sur l'arrière Venec).

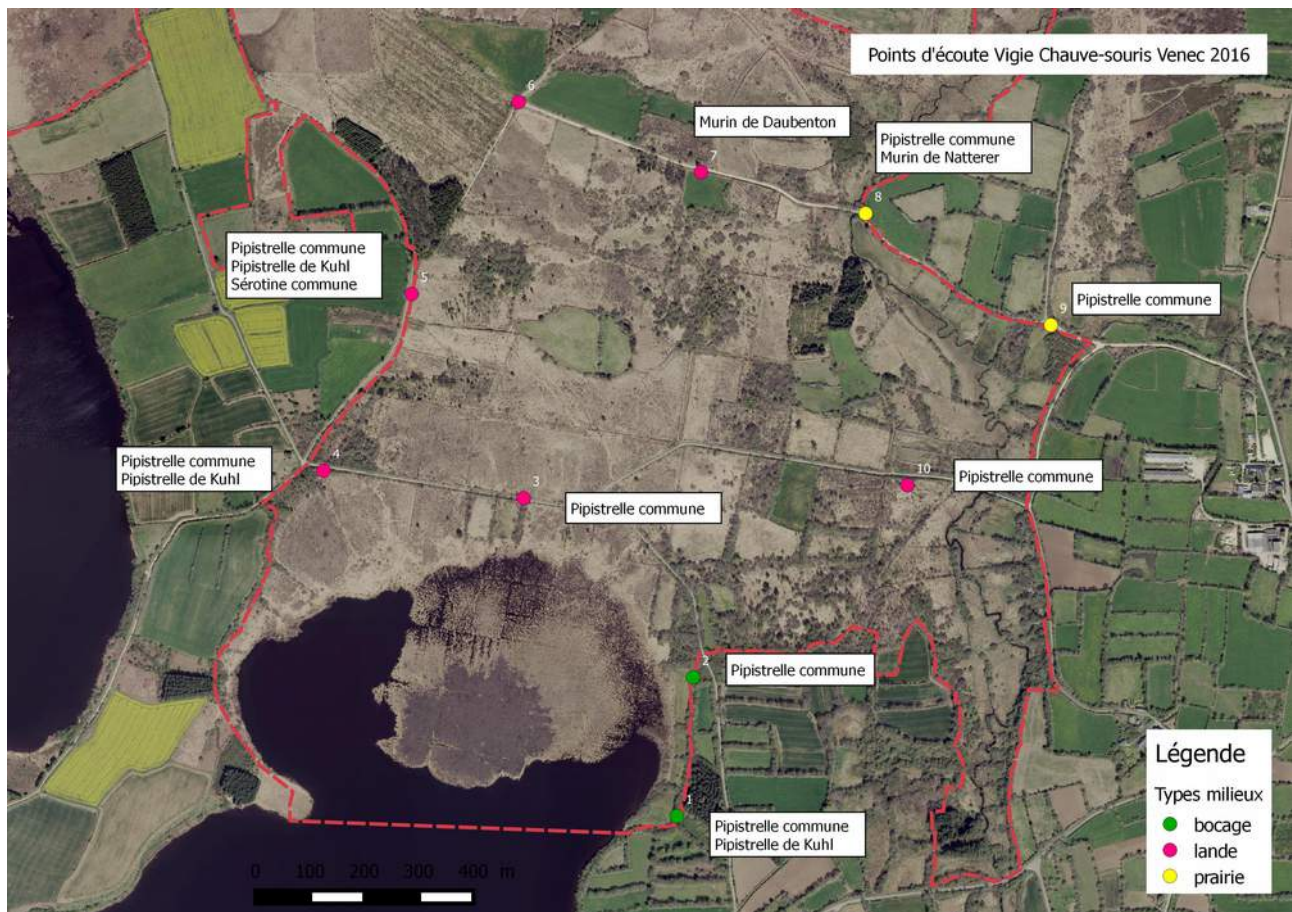
L'objectif est d'actualiser les inventaires et de surveiller l'apparition éventuelle d'espèces nouvelles. La mise en œuvre de protocoles standardisés RNF pourrait permettre d'estimer l'abondance relative des espèces.

Les espèces recensées au cours d'une prospection à vue au printemps sur le Venec et sa périphérie proche ont mis en évidence les mêmes espèces que d'habitude : le crapaud commun, la grenouille rousse et le triton palmé. Le triton marbré n'a toujours pas été signalé. D'autres secteurs de l'arrière Venec seront échantillonnés à l'avenir.

L'objectif est de compléter l'inventaire des chauve-souris du site et d'intégrer le site dans un réseau global de suivi des populations permettant de mieux évaluer les tendances démographiques à l'échelle nationale.

Deux nouvelles sessions du programme « Vigie Chauve-souris » ont été organisées et ont permis l'enregistrement des ultrasons émis par les chiroptères depuis 10 points d'écoute. Ces enregistrements sont traités puis envoyés sur un site du MNHN qui reconnaît automatiquement les espèces qui ont émis les différents ultrasons avec un taux de probabilité.

Des validations ultérieures des enregistrements, sonogramme par sonogramme, sont nécessaires et sont réalisées par le MNHN et/ou le GMB. En 2018, ces deux organismes ont validé les enregistrements de 2016 et la présence des espèces de chauve-souris suivantes : la pipistrelle commune, la pipistrelle de Kuhl, le murin de Daubenton, le murin de Natterer et la sérotine commune. Leur distribution est précisée sur la carte 11 : répartition des espèces de chauve-souris enregistrées par points d'écoute.



Carte 11 : répartition des espèces de chauve-souris enregistrées par points d'écoute

CS.21 Poursuite de l'inventaire des invertébrés - Venec et arrière Venec

L'objectif est de connaître la diversité spécifique du site et de suivre l'évolution au cours du temps du cortège d'espèces présentes, en ciblant préférentiellement les groupes pour lesquels peu de prospections ont été réalisées, ceux pouvant être utilisés comme indicateurs de gestion et ceux pour lesquels la responsabilité du site est forte.

Pour cette opération, les compétences de bénévoles ou de stagiaires sont obligatoirement requises. La planification de cette opération dépendra des opportunités.

Le 17 octobre, Philippe Loncle, un entomologue spécialisé dans les **hétéroptères aquatiques** est revenu sur Brennilis et a échantillonné plusieurs sites sur et autour de la RNN. Les espèces échantillonnées figurent dans le tableau (tableau récapitulatif (mars 2017 et octobre 2018) des espèces d'hétéroptères aquatiques échantillonnées) ci-après avec les données recueillies le 8 mars 2017. A noter, la confirmation de *Gerris odontogaster*, une espèce de gerris à forte valeur patrimoniale inféodée aux milieux tourbeux.



Philippe à la recherche de la p'tite bête ...



... les pieds dans l'eau !

Notonecta glauca glauca et *Notonecta viridis* sont deux nouvelles espèces pour le site et *Ranatra linearis* pour l'arrière Venec.

Tableau récapitulatif (mars 2017 et octobre 2018) des espèces d'hétéroptères aquatiques échantillonnées

Famille	Espèce + descripteur	Site global	Jour	Mois	Année
Gerridae	Aquarius najas (De Geer, 1773)	Roudoudour-Rte cochons-Brennilis 29	17	10	2018
Gerridae	Aquarius najas (De Geer, 1773)	Roudouhir - Brennilis 29	17	10	2018
Gerridae	Aquarius najas (De Geer, 1773)	Roudoudour - Brennilis (29)	08	03	2017
Gerridae	Gerris (Gerris) lacustris (Linnaeus, 1758)	Roudoudour-Rte cochons-Brennilis 29	17	10	2018
Gerridae	Gerris (Gerris) odontogaster (Zetterstedt, 1828)	Fosse Tourbière Venec - Brennilis 29	17	10	2018
Corixidae	Hesperocorixa castanea (Thomson, 1869)	Abreuvoir mare à l'œil-Brennilis 29	17	10	2018
Corixidae	Hesperocorixa castanea (Thomson, 1869)	Fosse Tourbière Venec - Brennilis 29	17	10	2018
Corixidae	Hesperocorixa castanea (Thomson, 1869)	Mare des Margoulins - Brennilis 29	17	10	2018
Corixidae	Hesperocorixa castanea (Thomson, 1869)	Roudoudour-Rte cochons-Brennilis 29	17	10	2018
Corixidae	Hesperocorixa castanea (Thomson, 1869)	Tourbière du Venec - Brennilis (29)	08	03	2017
Corixidae	Hesperocorixa sahlbergi (Fieber, 1848)	Abreuvoir mare à l'œil-Brennilis 29	17	10	2018
Corixidae	Hesperocorixa sahlbergi (Fieber, 1848)	Fosse Tourbière Venec - Brennilis 29	17	10	2018
Corixidae	Hesperocorixa sahlbergi (Fieber, 1848)	Mare à l'œil - Brennilis 29	17	10	2018
Corixidae	Hesperocorixa sahlbergi (Fieber, 1848)	Roudoudour-Rte cochons-Brennilis 29	17	10	2018
Hydrometridae	Hydrometra stagnorum (Linnaeus, 1758)	Roudoudour-Rte cochons-Brennilis 29	17	10	2018
Veliidae	Microvelia (Microvelia) reticulata (Burmeister, 1835)	Fosse Tourbière Venec - Brennilis 29	17	10	2018
Nepidae	Nepa cinerea Linnaeus, 1758	Mare des Margoulins - Brennilis 29	18	10	2018
Nepidae	Nepa cinerea Linnaeus, 1758	Roudoudour-Rte cochons-Brennilis 29	18	10	2018
Notonectidae	Notonecta (Notonecta) glauca glauca Linnaeus, 1758	Abreuvoir mare à l'œil-Brennilis 29	17	10	2018
Notonectidae	Notonecta (Notonecta) glauca glauca Linnaeus, 1758	Mare à l'œil - Brennilis 29	17	10	2018
Notonectidae	Notonecta (Notonecta) glauca glauca Linnaeus, 1758	Mare des Margoulins - Brennilis 29	18	10	2018
Notonectidae	Notonecta (Notonecta) glauca glauca Linnaeus, 1758	Roudoudour-Rte cochons-Brennilis 29	18	10	2018
Notonectidae	Notonecta (Notonecta) glauca glauca Linnaeus, 1758	Roudouhir - Brennilis 29	18	10	2018
Notonectidae	Notonecta (Notonecta) maculata Fabricius, 1794	Abreuvoir mare à l'œil-Brennilis 29	17	10	2018
Notonectidae	Notonecta (Notonecta) maculata Fabricius, 1794	Roudoudour - Brennilis (29)	08	03	2017
Notonectidae	Notonecta (Notonecta) obliqua Thunberg, 1787	Abreuvoir mare à l'œil-Brennilis 29	17	10	2018
Notonectidae	Notonecta (Notonecta) obliqua Thunberg, 1787	Fosse Tourbière Venec - Brennilis 29	17	10	2018
Notonectidae	Notonecta (Notonecta) obliqua Thunberg, 1787	Mare à l'œil - Brennilis 29	17	10	2018
Notonectidae	Notonecta (Notonecta) obliqua Thunberg, 1787	Mare des Margoulins - Brennilis 29	18	10	2018
Notonectidae	Notonecta (Notonecta) obliqua Thunberg, 1787	Roudoudour-Rte cochons-Brennilis 29	17	10	2018
Notonectidae	Notonecta (Notonecta) obliqua Thunberg, 1787	Roudouhir - Brennilis 29	18	10	2018
Notonectidae	Notonecta (Notonecta) obliqua Thunberg, 1787	Roudoudour - Brennilis (29)	08	03	2017
Notonectidae	Notonecta (Notonecta) viridis Delcourt, 1909	Mare des Margoulins - Brennilis 29	18	10	2018
Notonectidae	Notonecta (Notonecta) viridis Delcourt, 1909	Roudoudour-Rte cochons-Brennilis 29	17	10	2018
Nepidae	Ranatra (Ranatra) linearis (Linnaeus, 1758)	Roudoudour-Rte cochons-Brennilis 29	18	10	2018
Corixidae	Sigara (Pseud.) nigrolin. nigrolineata (Fieber, 1848)	Mare à l'œil - Brennilis 29	17	10	2018
Corixidae	Sigara (Retrocorixa) venusta (Douglas & Scott, 1869)	Roudoudour-Rte cochons-Brennilis 29	17	10	2018
Corixidae	Sigara (Retrocorixa) venusta (Douglas & Scott, 1869)	Roudoudour - Brennilis (29)	08	03	2017
Corixidae	Sigara (Sigara) dorsalis (Leach, 1817)	Roudoudour - Brennilis (29)	08	03	2017
Corixidae	Sigara (Subsigara) fossarum (Leach, 1817)	Roudoudour-Rte cochons-Brennilis 29	17	10	2018
Corixidae	Sigara (Subsigara) fossarum (Leach, 1817)	Roudoudour - Brennilis (29)	08	03	2017
Veliidae	Velia (Plesiovelia) caprai caprai Tamanini, 1947	Tourbière du Venec - Brennilis (29)	08	03	2017

Il y a 45 000 espèces d'**araignées** dans le monde dont 1 620 en France et 750 en Bretagne. Bon nombre d'entre elles sont minuscules et il faut avoir l'œil pour les reconnaître. Les 23 et 24 juin, un stage était organisé à Saint-Rivoal pour apprendre à les reconnaître. Avec tant d'espèces, il y a de quoi se tromper si on n'a pas les outils adéquats. Pour le livre, seul le Guide des araignées de France et d'Europe de Michaël J. Roberts permet aux naturalistes francophones de mettre un nom sur un de ces arthropodes. Le problème de la détermination des araignées est qu'il faut les immobiliser pour pouvoir les observer sous une loupe binoculaire. Il faut donc les plonger dans de l'alcool pour les tuer et pouvoir ensuite observer les critères de détermination. La disposition des yeux et quelques détails morphologiques permettent de cerner la famille puis c'est la forme des épigynes ou des bulbes copulateurs qui détermine le nom de l'espèce. Au cours de ce week-end, Cyril Courtial du GRECIA a initié une quinzaine de naturalistes à la détermination des araignées dont le conservateur de la RNN Venec. Tout a commencé par une partie de chasse aux araignées sur l'arrière Venec avec des filets mais aussi des aspirateurs à bouche et des aspirateurs thermiques qui permettent d'attraper les plus petits individus. Rentrés au gîte communal de Saint-Rivoal, les naturalistes ont sorti les loupes binoculaires et les guides pour déterminer quelques 66 espèces au cours du week-end dont 41 qui n'avaient jamais été découvertes ou déterminées sur cet espace naturel (cf. tableau ci-après). Leur localisation précise a été noté même si elle n'apparaît pas dans ce tableau.

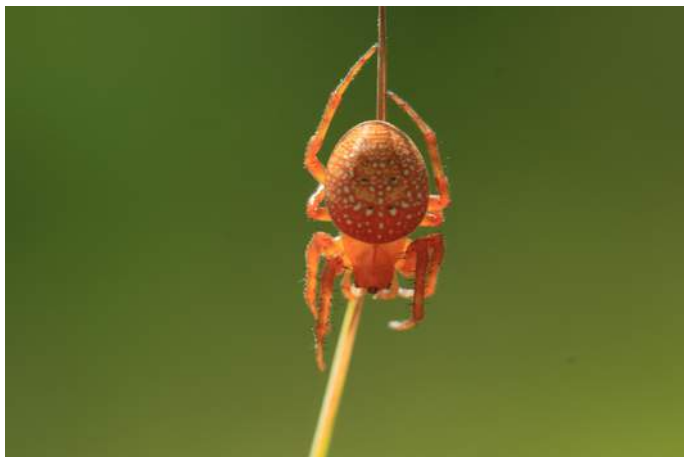
Tableau des espèces d'araignées relevées le 23 juin 2018

Taxon Serena (TAXREF)	Taxon Serena (TAXREF)
Agyneta rurestris (C. L. Koch, 1836)	Neoscona adianta (Walckenaer, 1802)
Aphileta misera (O. Pickard-Cambridge, 1882)	Oedothorax fuscus (Blackwall, 1834)
Araneus diadematus Clerck, 1758	Oedothorax retusus (Westring, 1851)
Araneus quadratus Clerck, 1758	Pardosa nigriceps (Thorell, 1856)
Araniella cucurbitina (Clerck, 1758)	Pardosa pullata (Clerck, 1758)
Argiope bruennichi (Scopoli, 1772)	Peponocranium ludicrum (O. Pickard-Cambridge, 1861)
Aulonia albimana (Walckenaer, 1805)	Philodromus cespitum (Walckenaer, 1802)
Bathypantes gracilis (Blackwall, 1841)	Phylloneta impressa (L. Koch, 1881)
Brigittea latens (Fabricius, 1775)	Pirata piscatorius (Clerck, 1758)
Cheiracanthium erraticum (Walckenaer, 1802)	Pirata tenuitarsis Simon, 1876
Clubiona diversa O. Pickard-Cambridge, 1862	Pirata uliginosus (Thorell, 1856)
Clubiona stagnatilis Kulczynski in Chyzer & Kulczynski, 1897	Piratula hygrophila (Thorell, 1872)
Crustulina guttata (Wider, 1834)	Piratula latitans (Blackwall, 1841)
Dictyna arundinacea (Linnaeus, 1758)	Pisaura mirabilis (Clerck, 1758)
Dolomedes fimbriatus (Clerck, 1758)	Pocadicnemis juncea Locket & Millidge, 1953
Enoplognatha ovata (Clerck, 1758)	Pocadicnemis pumila (Blackwall, 1841)
Erigone atra Blackwall, 1833	Rugathodes instabilis (O. Pickard-Cambridge, 1871)
Erigone dentipalpis (Wider, 1834)	Simitidion simile (C.L. Koch, 1836)
Evarcha falcata (Clerck, 1758)	Talavera aperta (Miller, 1971)
Gongylidiellum vivum (O. P.-Cambridge, 1875)	Tenuiphantes mengei (Kulczynski, 1887)
Heliophanus flavipes (Hahn, 1832)	Tenuiphantes tenuis (Blackwall, 1852)
Hylyphantes graminicola (Sundevall, 1830)	Tenuiphantes zimmermanni (Bertkau, 1890)
Hypsosinga pygmaea (Sundevall, 1831)	Tetragnatha extensa (Linnaeus, 1758)
Larinioides cornutus (Clerck, 1758)	Tetragnatha montana Simon, 1874
Mangora acalypha (Walckenaer, 1802)	Tetragnatha nigrita Lendl, 1886
Marpissa nivoyi (Lucas, 1846)	Theonoe minutissima (O. Pickard-Cambridge, 1879)
Maso sundevalli (Westring, 1851)	Theridion varians Hahn, 1833
Mermessus trilobatus (Emerton, 1882)	Theridiosoma gemmosum (L. Koch, 1877)
Metellina mengei (Blackwall, 1869)	Tibellus maritimus (Menge, 1875)
Metopobactrus prominulus (O. Pickard-Cambridge, 1872)	Tibellus oblongus (Walckenaer, 1802)
Microlinyphia pusilla (Sundevall, 1830)	Xysticus ulmi (Hahn, 1831)
Misumena vatia (Clerck, 1758)	Zora spinimana (Sundevall, 1833)
Neon reticulatus (Blackwall, 1853)	

Les diptères de la famille des **Syrphidae** et leur répartition sur un site donné permettent d'évaluer un état de conservation grâce au protocole « Syrph the net ». Les syrphes, pour faire bref, sont utilisés comme les insectes dulcicoles dans le cas d'un IBGN (Indice biotique global normalisé) en rivière et permettent de répondre à un certain nombre de questions concernant l'état de conservation et l'intégrité d'un site. La méthode se base sur la diversité des espèces et les exigences écologiques des différentes espèces échantillonnées. Une étude de ce type sera mise en place sur le Venec en 2019 dans le cadre d'un contrat nature mené par le GRECIA.



A gauche, *Misumena vatia*, une araignée crabe, et, ci-dessus, *Dolomedes fimbriatus*, toutes deux présentes sur le Venec et sa périphérie.



Araneus alsine, une araignée orbitèle (qui tisse des toiles géométriques) découverte sur la parcelle A974 de l'arrière Venec, en parallèle du stage de détermination des araignées de la fin juin.

L'azuré de l'ajonc se porte plutôt bien sur l'arrière Venec et papillonne de callunes en callunes.



Du 9 juillet au 27 juillet, le **suivi des rhopalocères** débuté en 2013 par Vincent Herlédan a été repris par Romane Sécher selon le même protocole. Il s'agit de suivre un parcours prédéfini et de noter les rhopalocères rencontrés ainsi que leur localisation. Deux parcours sont suivis alternativement. Chaque parcours est effectué au moins deux fois par semaine. Chaque observation est mentionnée en spécifiant la date, l'heure, la météo, l'espèce, le nombre, la localisation (parcelle) et le n° de parcours.

Sur le parcours n°1, 21 espèces sont observées et 23 sur le parcours n° 2 pour un total de 26 espèces observés sur l'arrière Venec, tout parcours confondu. Il y a un écart important du nombre d'individus observés entre les deux parcours : 607 individus sur le premier et 924 sur le second. Cela peut s'expliquer par les différents habitats traversés par les parcours. Sur le parcours n°2, de nombreuses cultures sont longées, habitat favorable des piérides, qui sont en majorité recensées sur ce parcours, ce qui n'est pas le cas sur le premier. Sur le premier parcours, on retrouve principalement l'amaryllis, tout aussi abondant sur le second. L'amaryllis est rencontré le long des lisières et des haies bocagères, habitats présents sur les deux parcours.

Le long du parcours n°1, l'amaryllis se démarque nettement des autres espèces par le nombre d'individus observés. Il est suivi de la piéride du navet, du myrtil, de la sylaine, du tabac d'Espagne, de l'azuré de l'ajonc et du tristan. En dehors de l'azuré de l'ajonc qui fréquente les landes mésophiles, ce sont des espèces plutôt ubiquistes. Le long du parcours n°2, 5 espèces sont très présentes : la piéride du navet, l'amaryllis, le myrtil, la sylaine et le tristan, également ubiquistes. Pour autant, on note également la présence d'espèces sténoèces comme le petit collier argenté, le miroir, l'azuré du trèfle et l'azuré de l'ajonc qui sont inféodés aux landes et/ou aux tourbières.

Résultats des parcours rhopalocères 2018 :

	Parcours n°1	Parcours n°2	Somme
Amaryllis	189	164	353
Piérade du navet	35	215	250
Myrtil	96	138	234
Sylvaine	59	110	169
Tristan	39	65	104
Azuré de l'ajonc	40	41	81
Tabac d'Espagne	44	23	67
Citron	26	36	62
Azuré des Nerpruns	10	37	47
Piérade du chou	8	25	33
Tircis	15	12	27
Piérade de la rave	4	20	24
Hespérie du dactyle	9	8	17
Vulcain	8	3	11
Miroir	5	4	9
Demi-deuil	9	0	9
Azuré du trèfle	3	6	9
Paon du jour	3	5	8
Hespérie de la houlque	1	4	5
Procris	0	3	3
Petit collier argenté	3	0	3
Grande tortue	0	2	2
Petite tortue	0	1	1
Machaon	1	0	1
Grand mars changeant	0	1	1
Carte géographique	0	1	1
TOTAL individus	607	924	1531
TOTAL espèces	21	23	26

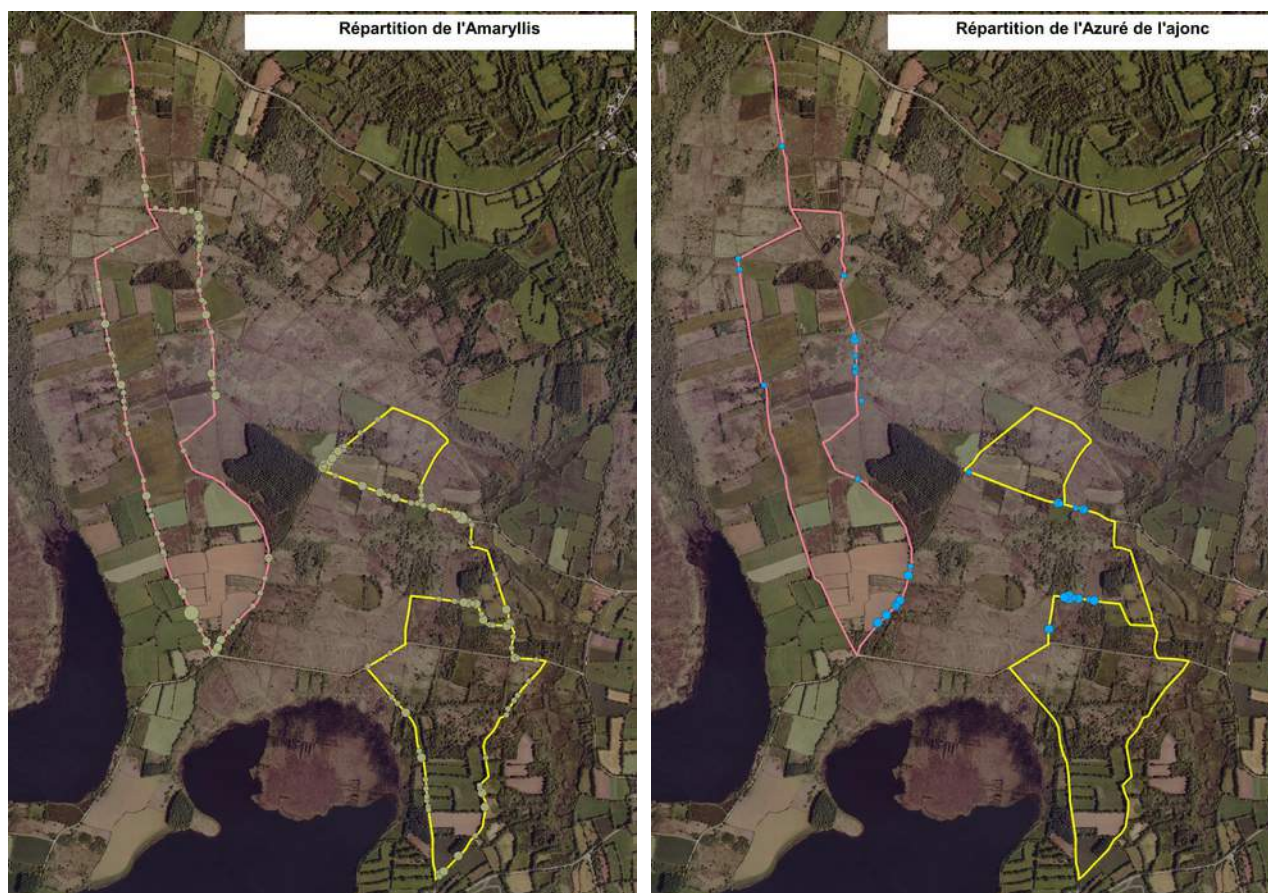


Le petit collier argenté est une espèce à surveiller sur l'arrière Venec. Il est inféodé aux prairies humides.



Le Robert-le-diable est une espèce assez peu répandue, vue à Nestavel, pas très loin du Venec. Il n'a pas été observé au cours de ce suivi. Espèce à chercher sur le Venec.

Répartition de quatre espèces sur l'arrière Venec :



Cartes 12 : répartition de l'amaryllis et de l'azuré de l'ajonc sur l'arrière Venec

L'amaryllis est typiquement une espèce ubiquiste avec une préférence pour les haies où il se poste fréquemment pour rechercher l'ensoleillement (cartes 12 : répartition de l'amaryllis et de l'azuré de l'ajonc sur l'arrière Venec).

L'azuré des ajoncs est une espèce bien présente mais très localisée sur les parcours. Ses habitats de prédilection sont les pelouses sèches, les landes et les prairies permanentes. Sur les deux parcours, on retrouve l'azuré de l'ajonc à proximité de landes rases, fauchées ou pâturées (cartes 12 : répartition de l'amaryllis et de l'azuré de l'ajonc sur l'arrière Venec).

Le miroir (page suivante) est une espèce caractéristique des habitats les plus remarquables de l'arrière Venec : landes humides, tourbeuses et franges de tourbière. Sur les parcours, il est observé essentiellement aux alentours de landes humides et de quelques zones tourbeuses au nord de chacun des parcours. Sa répartition semble assez erratique sur les zones prospectées et montre que l'espèce n'est jamais abondante. Il convient donc de prendre en compte cette espèce dans la conservation et la gestion des parcelles de la périphérie du Venec.

Le Petit collier argenté fréquente les landes, les prairies humides, les mégaphorbiaies et les tourbières. Très peu d'individus ont été observés dans le cadre de cette étude car c'est une espèce bivoltine avec une fin de première génération en juillet et le début d'une nouvelle génération fin août. Uniquement observée sur le parcours 1, sa présence sur le parcours 2 n'est néanmoins pas à exclure. Sur la carte, elle est localisée sur les landes du nord et sur les prairies humides de l'est. Le petit collier argenté est une espèce qui côtoie bien souvent le damier de la succise (*Euphydryas aurinia*), une espèce protégée et inscrite à l'annexe II de la directive habitat. Ses habitats sont donc à préserver au même titre que ceux du damier de la succise.

Cette étude a permis de recenser deux nouvelles espèces pour l'arrière Venec, la grande tortue et le grand

mars changeant. Le grand mars changeant est une espèce particulièrement rare en Bretagne et qui se rencontre plus fréquemment depuis quelques années. La grande tortue, quant à elle, est devenue une espèce rare en Bretagne, c'est donc une observation importante et tout autant nécessaire à prendre en compte dans la gestion du site.

Les deux parcours possèdent une biodiversité très proche, ce qui paraît logique étant donné leur proximité. L'atlas de répartition des rhopalocères de Bretagne, rédigé par Bretagne Vivante et le Groupe d'Étude des Invertébrés Armoricaux (2010) dénombre 58 espèces de rhopalocères sur le Finistère, sans compter les zygènes. 44 % de ces espèces (26) sont présentes sur l'arrière Venec sans compter les espèces non vues au cours de cette étude. En prenant en compte les espèces de l'étude de 2013 et l'inventaire permanent (36 au total), 62 % des rhopalocères présents sur le Finistère le sont également sur l'arrière Venec. Ce site est donc particulièrement riche et mérite une protection permettant une conservation des habitats et des espèces.



Cartes 13 : répartition du miroir et du petit collier argenté sur l'arrière Venec

CS.22 Suivi du castor d'Europe - arrière Venec

L'objectif est de connaître la répartition des groupes familiaux sur l'arrière Venec.

Le 23 juillet, une nouvelle prospection était organisée avec le GT Castor (GMB, PNRA, ONCFS, Bretagne Vivante) pour prospecter les différents indices de présence du rongeur sur le Squiriou au sud de Scrignac. A priori, le castor a disparu de ce secteur de rivière.

Le 12 octobre, une autre prospection organisée avec les étudiants en BTS GPN de Pommerit-Jeudy a confirmé la présence d'un territoire de castors juste au dessus de la route aux cochons, sur le Roudoudour, comme au mois de juillet.

Globalement, sur le Yeun Elez, le nombre de territoires occupés par le castor est passé de 11 en 2014 à 6

en 2017. Le GT castor s'est réuni le 20 juin 2018 pour envisager les actions à mener pour remédier à cette régression. Dans un premier temps, il s'agira de se renseigner sur les différentes pathologies pouvant affecter le rongeur. Un premier échange à ce sujet aura lieu en début d'année 2019.

CS.23 Suivi de l'argyronète - Venec

Les objectifs sont de connaître le nombre de stations où l'argyronète est présente sur le site (RNN et arrière Venec) afin d'établir une carte de répartition mais également de suivre la population présente sur le bombement.

Opération programmée en 2019.

CS.24 Inventaire des sites fréquentés par le campagnol amphibie et la loutre d'Europe - Venec et arrière Venec

L'objectif est d'obtenir une cartographie des sites de présence des deux espèces, réactualisée à intervalles de temps réguliers (5 ans).

Opération programmée en 2020

CS.25 Inventaire des musaraignes patrimoniales - Venec et arrière Venec

L'objectif est de mieux connaître la répartition de la crossope aquatique sur le Venec et les milieux humides attenants et de vérifier la présence de la crocidure bicolore.

Opération programmée en 2020

CS.26 Recherche des gastéropodes terrestres et aquatiques - Venec et arrière Venec

L'objectif est réaliser un inventaire des gastéropodes présents afin de compléter la connaissance naturaliste du site.

Pour cette opération les compétences de bénévoles ou de stagiaires sont obligatoirement requise. La planification de cette opération dépend des opportunités qui ne se sont pas présentées cette année.

CS.27 Poursuite de l'inventaire des crustacés - Venec

L'objectif est de compléter les connaissances plus particulièrement sur le groupe des Niphargus, déjà inventorié sur le site, mais également pour d'autres taxons en fonction des opportunités.

Pour cette opération les compétences de bénévoles ou de stagiaires sont obligatoirement requise. La planification de cette opération dépendra des opportunités.

II.3. Faire de la RNN un « site-atelier » participant à un observatoire régional de la biodiversité

MS.02 Participation à des programmes naturalistes susceptibles d'être mis en place - Venec et arrière Venec

Les objectifs sont d'être réactif aux opportunités de recherche ou de suivis naturalistes et de communiquer afin de proposer le site du Venec pour initier de nouveaux suivis. La planification de cette opération dépend donc des opportunités.

Comme précisé précédemment, la RNN Venec s'engagera dès 2019 dans un Contrat nature avec la Région permettant de mettre en place des études Syrph The Net sur des réserves naturelles. Ce programme sera animé et mis en place par le GRETIA.

Le gestionnaire avait également témoigné à RNF son intérêt pour participer à un programme de recherche concernant l'évaluation du carbone stocké dans une tourbière en s'intégrant à un projet de thèse mais ce dernier ne concernait finalement que les milieux alcalins et ne pouvait pas être appliqué aux tourbières acides bretonnes.

IP.10 Réalisation de secteurs test pour expérimentation de gestion - Venec et arrière Venec

L'objectif de cette opération est de permettre au gestionnaire de tester des méthodes de gestion en vue de favoriser ou de limiter le développement de certaines espèces.

Aucune expérimentation particulière n'a eu lieu sur la RNN Venec ou sa périphérie.

II.4. Pérenniser l'existence d'habitats et d'espèces remarquables en périphérie de la RNN

MS.03 Mise à jour et suivi du dossier scientifique d'extension - arrière Venec

L'objectif est d'actualiser le dossier scientifique d'extension de la RNN, indispensable pour la procédure d'instruction, en fonction des nouvelles données naturalistes acquises.

Le dossier a été mis à jour et a intégré le cahier des espèces des réserves naturelles des monts d'Arrée. Ce dossier scientifique est la base du pré-projet justifiant l'extension de la RNN Venec et a été envoyé à la DREAL à la fin du mois de novembre. Ce dossier réactualisé a pris en compte les dernières modifications de périmètre, les corrections des membres du conseil scientifique, celles d'autres relecteurs et de nouvelles cartes refaites pour être plus lisibles.

III. Sensibiliser les publics à la conservation des tourbières et des habitats associés

Deux objectifs opérationnels ont été identifiés :

- Développer les actions de pédagogie et de sensibilisation
- Valoriser la gestion réalisée sur la RNN

III.1. Développer les actions de pédagogie et de sensibilisation

CS.28 Suivi de l'évolution de l'accueil des groupes - Venec et arrière Venec

L'objectif est de connaître l'évolution interannuelle du nombre de personnes accueillies sur le site dans le cadre des animations proposées (grand public / groupes, scolaires). Il est rappelé que le nombre de personnes fréquentant le sentier d'interprétation et visitant le site librement ne peut être estimé en l'absence d'éco-compteur sur le site.

Les tableaux de suivi ont été complétés et deux extraits figurent ci-après. 361 participants, soit 277 journées-personnes au cours de 17 animations ont été encadrées sur le Venec et sa périphérie au cours de l'année 2018. Globalement, les résultats sont assez stables par rapport aux années précédentes.

PA.01 Animations pour groupes (scolaires ou adultes) - Venec et arrière Venec

Les objectifs sont de faire découvrir la Réserve naturelle, ses milieux et les espèces qu'elle abrite mais aussi la gestion qui y est menée afin de préserver ou de restaurer cet espace naturel.

La convention liant le gestionnaire à la commune de Brennilis a été reconduite à la fin de l'année 2018. Elle permet, notamment, de proposer des animations aux élèves de l'école de Brennilis. Il serait souhaitable de rencontrer le président de Monts d'Arrée Communauté pour étendre cette convention à l'ensemble des élèves du RPI, à savoir ceux de l'école de la Feuillée et de l'école de Loqueffret.

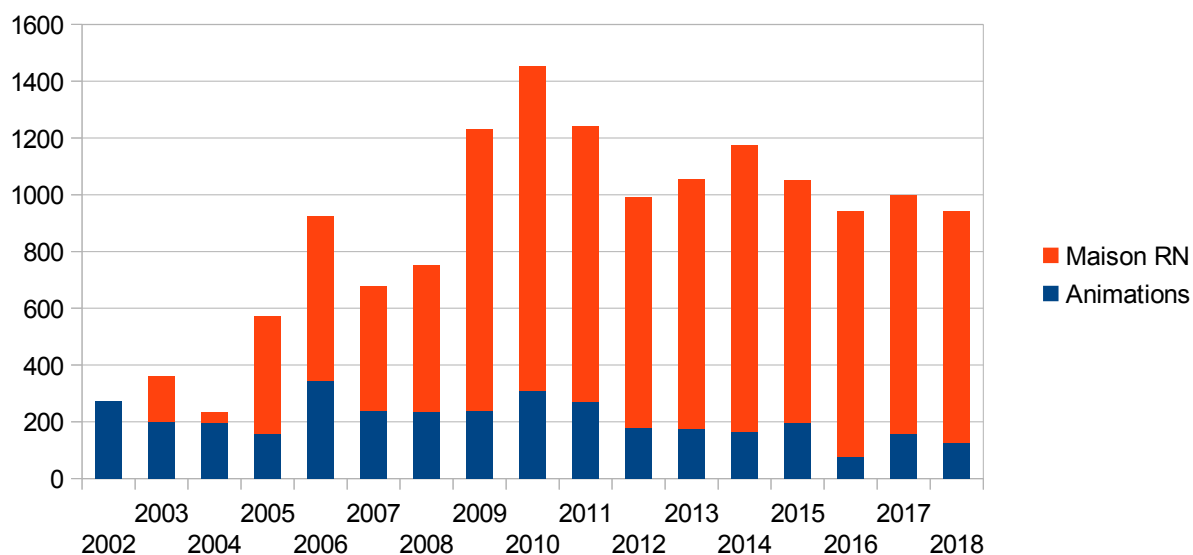
PA.02 Animations estivales - Venec et arrière Venec

Les objectifs sont de faire découvrir la Réserve naturelle, ses milieux et les espèces qu'elle abrite mais aussi la gestion qui y est menée afin de préserver ou de restaurer cet espace naturel. Il s'agit également d'un média important pour la mise en valeur des partenariats.

L'animatrice titulaire du poste a démissionné pour prendre une nouvelle orientation dans sa vie professionnelle. Elle était déjà remplacée par Domitille Lefèvre qui a fini son contrat en mai 2018 et a souhaité changer de métier. C'est Pamella Lasalle qui a été embauchée à sa suite et qui a encadré les animations d'été en complément du conservateur.

Les résultats sont stables comme le montre le tableau ci-dessous. Avec la nouvelle animatrice, il conviendra d'essayer de proposer de nouvelles animations en 2019 pour dynamiser la fréquentation.

nb participants	2002	2003	2004	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018
Animations	272	199	197	159	343	239	234	240	308	271	180	175	165	195	78	157	124
Maison RN		159	37	413	581	440	516	991	1143	969	812	879	1011	855	866	842	818
Total	272	358	234	572	924	679	750	1231	1451	1240	992	1054	1176	1050	944	999	942



PA.03 Accueil et information du public à la maison de la Réserve naturelle - Venec et arrière Venec

L'objectif est d'assurer l'accueil des visiteurs et de les renseigner quant aux animations proposées, mais surtout de leur permettre une première approche du monde des tourbières et celui des castors. C'est la case départ des animations.

Le tableau ci-dessus présente les chiffres de fréquentation de la maison de la réserve naturelle. L'hôtesse d'accueil de cet équipement renseigne les visiteurs sur les balades, les activités qui pourraient les intéresser. La priorité est donnée au tourisme nature, tant dans la façon d'aiguiller les touristes que dans la présentation des dépliants, des affiches.

Le renouvellement de la convention entre la commune de Brennilis et Bretagne Vivante a été votée par le conseil municipal le 13 novembre 2018. Elle permet de prolonger la période d'ouverture de la maison de la réserve naturelle jusqu'au 15 septembre et l'encadrement de quatre animations par an pour les élèves de l'école de Brennilis.

EI.02 Encadrement de formations - Venec et arrière Venec

L'objectif est de valoriser et de partager l'expérience acquise sur le site.

Le 13 septembre, le conservateur a accueilli les différents gestionnaires de landes bretons qui ont l'habitude de se réunir sur site. Ce fut l'occasion d'une intervention en salle au cours de la matinée suivie d'une visite de terrain où il fut notamment question du pâturage extensif mené sur le Venec et l'arrière Venec. Cette journée était organisée par l'AGENB.

Le 11 octobre, le conservateur encadrait avec ses partenaires rédacteurs de la méthodologie d'évaluation des états de conservation, une journée de formation à cette méthode sur la RNN des landes du Cragou-Vergam en reprenant, notamment, les résultats recueillis sur l'arrière Venec au cours de l'été. Cette journée était également organisée par l'AGENB.

CC.01 Développement de l'éco interprétation (éducation à l'environnement) - Venec et arrière Venec

L'objectif est de développer de nouveaux outils de communication qui permettent de sensibiliser le public à la préservation des landes, tourbières et habitats associés. Ces outils assurent le rayonnement de la Réserve naturelle et permettent également de valoriser les partenariats et le bénévolat.

Un projet tutoré avec des étudiants en BTS GPN du lycée de Sucinio a permis l'esquisse d'un sentier de découverte qui pourrait faire l'objet d'un livret d'interprétation à distribuer à la maison de la réserve naturelle.

MS.04 Communication auprès des pêcheurs sur la présence de communautés à littorales en rive - Venec

L'objectif est de communiquer sur la présence de cet habitat d'intérêt communautaire et sur les espèces à forte valeur patrimoniale qu'il abrite.

Le conservateur va régulièrement discuter avec les pêcheurs pour leur rappeler quelques règles de bonne conduite (pas de déchets, nettoyage des poissons hors RNN, pas de radio, pas de chien détaché) et en profite pour leur parler de l'environnement de la réserve. C'est plutôt efficace puisque le nombre d'incivilités est en nette diminution. Les fils électriques posés pour la clôture marquent nettement les limites de la RN et permettent à tout à chacun d'en prendre conscience.

III.2. Valoriser la gestion réalisée sur la RNN

CC.02 Diffusion des connaissances par des communications (forums, colloques, médias divers...) - Venec et arrière Venec

L'objectif est de valoriser la gestion réalisée sur la RNN en partageant l'expérience du gestionnaire. Les échanges de connaissances sont indispensables dans un domaine où les « recettes » manquent parfois : le gestionnaire bénéficie d'informations lui permettant d'améliorer son travail et fait également bénéficier les autres gestionnaires de sa propre expérience.

Comme précisé ci-dessus (EI.02 Encadrement de formations), le conservateur et ses collègues gestionnaires de landes ont encadré une journée de formation à l'évaluation des états de conservation. Le conservateur est intervenu le matin en salle pour expliquer la méthodologie à partir d'un diaporama prévu à cet effet.



Le conservateur a enregistré l'émission « Curieux de nature » de France Bleu Breizh Izeux consacrée à la tourbière bombée du Venec. Cette émission a été diffusée en quatre épisodes du 19 au 22 mars 2018, à 6h40 et 17h50. L'animatrice, Erell Beloni se déplace sur site pour enregistrer l'intervenant mais aussi l'ambiance sonore.

Le conservateur, en dehors de ses heures salariées à Bretagne Vivante, continue de rédiger une rubrique nature dans le Poher Hebdo, le journal du Centre-ouest Bretagne. Depuis cet automne, il anime l'émission « Le traîne buisson » diffusée sur Radio Kreiz Breizh, tous les jours de lundi à vendredi à 15h. Ces émissions consistent à diffuser des rubriques Poher Hebdo lues à l'antenne.

CS.29 Suivi des médias en vue de la valorisation de la RNN (image de marque) - Venec et arrière Venec

L'objectif est de recenser et suivre l'évolution des parutions liées à la RNN Venec dans les médias.

> Brennilis

Tourbière du Venec. La Maison du naturel

Publié le 12 août 2018 à 09h39 Modifié le 12 août 2018 à 10h07



Laurence Botte et Pamela Lasalle, au centre, accueillent les visiteurs et participants aux sorties à la maison de la réserve naturelle du Venec, au bourg de Brennilis.

Depuis plusieurs décennies, la commune de Brennilis et Bretagne Vivante se sont engagés pour la protection des landes et tourbières du Yeun Elez. En 1993, la Réserve naturelle de la tourbière du Venec est créée. Il s'agit d'une réserve d'État, placée sous l'autorité du ministère de l'écologie et du développement durable. Pendant l'été, la maison de la réserve

naturelle accueille sur la place du bourg les visiteurs pour une visite de son exposition consacrée au castor et à la tourbière. Laurence Botte, hôtesse d'accueil donne tous les renseignements sur les animations nature proposées par Bretagne Vivante dans les monts d'Arrée.

Cet été, les animations proposées, « La tourbière du Venec », « Sur les traces des castors », « Les poilus des rivières », « Vous avez dit Zygoptères » et « P'tites bêtes de l'eau » sont assurées par Pamela Lassalle, éducatrice nature en charge des animations tout public, sur le site du Venec, des landes du Cragou. En période scolaire, elle intervient auprès des écoles de la région de Morlaix, avec des animations sur la biodiversité, la sensibilisation des milieux naturels.

Juillet a connu des difficultés de démarrage des animations, le soleil incitait plus à des sorties plages. Les visiteurs sont plus nombreux depuis début août, les touristes comme les locaux.

Pratique

L'accueil des visiteurs est assuré du mardi au dimanche, jusqu'au 15 septembre, de 14 h à 18 h. Contact : tél. 02 98 99 65 76.

Hormis les supports cités précédemment, les autres évocations de la RNN Venec dans la presse ont trait à l'extension. Un article paru en août se fait également l'écho des activités de découverte encadrées par Bretagne Vivante sur le Venec et Brennilis..

IV. Gestion pérenne

Cinq objectifs opérationnels ont été identifiés :

- Assurer les gestions administrative, financière et technique
- Suivre l'activité de la RNN et réaliser un plan de gestion évolutif
- Pérenniser l'existence d'habitats et d'espèces remarquables en périphérie de la RNN
- Améliorer l'ancrage local et participer à la mise en œuvre des politiques territoriales
- Appliquer la réglementation de la réserve (police de l'environnement)

IV.1. Assurer les gestions administrative, financière et technique

MS.05 Gestions administrative et financière - Venec et arrière Venec

Les objectifs sont d'assurer l'administration du site et d'établir un lien pérenne avec les partenaires.

Cette opération concerne toute la partie administrative quotidienne du conservateur : courriers, courriels, communication, gestion d'équipe, contacts et relations avec les partenaires, organisation et suivi de son temps de travail, etc.

MS.06 Participation à des programmes d'envergure nationale/ internationale (SNB, LIFE, Interreg...) - Venec et arrière Venec

L'objectif est d'être réactif et de présenter la candidature de la RNN aux différents appels d'offres qui pourraient intéresser le gestionnaire mais aussi ses partenaires.

Le projet de mise en place d'une ferme qui permettrait l'entretien des landes à l'échelle des monts d'Arrée n'est toujours pas d'actualité. Ce projet a été décrit dans le précédent rapport d'activité.

Un contrat Natura 2000 « pâturage » et un contrat Natura 2000 « fauche » ont été proposés sur l'arrière

Venec. Ils n'ont pas été acceptés car le contrat pâturage ne proposait qu'un forfait comme c'est le cas depuis 2017 alors qu'un devis signé d'une entreprise devait être joint. Au vu de l'impossibilité de trouver une entreprise susceptible de fournir un devis pour du pâturage sur des landes et des tourbières, le gestionnaire s'en est ému auprès du rédacteur du cahier des charges. Ce dernier s'est engagé à revoir sa copie et à supprimer cette condition. Les contrats pourront donc être à nouveau proposés en 2019 mais six mois sont d'ores et déjà « perdus ».

MS.07 Formations du personnel de la RNN et des bénévoles - Venec et arrière Venec

Les objectifs sont d'assurer la formation et la valorisation du personnel et des bénévoles ainsi que la sécurité au travail.

Le 4 juin, le conservateur et deux stagiaires ont suivi la formation « botanique des landes » encadrée par le CBNB et organisée par l'AGENB sur les landes de Locarn (22).

Le 5 juin, le conservateur, deux stagiaires et le garde-technicien de l'arrière Venec ont suivi la formation « détermination de sphaignes » encadrée par José Durfort et organisée par l'AGENB sur les landes de Locarn et de Saint-Nicodème (22). Cette formation a permis aux participants de manipuler une clé de terrain rédigée par José Durfort et Vincent Guillemot et de déterminer des sphaignes sans avoir recours aux montage entre lame et lamelle comme c'était le cas jusqu'à présent.

Les 23 et 24 juin, le conservateur participait à une formation consacrée à la détermination des araignées, organisée sur l'arrière Venec et encadrée par Cyril Courtial du GRECIA.

CI.01 Maintenance des équipements et infrastructures - Venec et arrière Venec

L'objectif est d'entretenir le matériel et les infrastructures.

Comme chaque année, le matériel agricole doit être entretenu ainsi que les clôtures, abreuvoirs et autres infrastructures de pâturage. Cette opération est réalisée au fil du temps.

En 2018, le gestionnaire a pu acquérir deux paires de jumelles (une pour chaque garde-technicien des réserves naturelles des monts d'Arrée), un godet d'occasion pour le tracteur, une loupe binoculaire, un pH-conductimètre, une tronçonneuse forestière et une débroussailluse grâce à la subvention à l'investissement du département.

IV.2. Suivre l'activité de la RNN et réaliser un plan de gestion évolutif

MS.08 Gestion des bases de données SERENA et SIG - Venec et arrière Venec

L'objectif est d'assurer la conservation, le partage et la valorisation des données naturalistes.

Les bases de données sont tenues à jour tant en ce qui concerne les tables attributaires des différents projets SIG ou Faune Bretagne. Pour tout ce qui est faune, les bases de données sont renseignées sur Faune Bretagne ou Naturalist, l'application correspondante disponible sur les smartphones. Cette application simplifie la prise de note des observations naturalistes. Les données botaniques sont saisies dans un projet SIG dédié puisque Naturalist ne propose pas d'interface dédiée à ce groupe taxonomique. Toutes les observations sont également saisies dans le cahier d'espèces des réserves naturelles des monts d'Arrée.

MS.09 Bilan annuel des activités - Venec et arrière Venec

Les objectifs sont de rendre compte de l'activité aux partenaires et de constituer une « mémoire » des actions réalisées, notamment très utile en période d'évaluation du plan de gestion mais aussi pour la « mémoire » du site.

Le bilan annuel est effectué et présenté au comité consultatif organisé en préfecture comme chaque année. Pour 2017, c'était le 9 février 2018 et ce sera le 1er février 2019 pour l'année 2018.

MS.10 Développement d'un tableau de bord de suivi de la gestion par parcelle - Venec et arrière Venec

L'objectif est de créer et d'actualiser une table attributaire sous SIG renseignant la gestion réalisée parcelle par parcelle.

Ce tableau de bord sera mis en place avec le département. Il n'est pas encore en service et le sera *a priori*

courant 2019. En attendant, les différentes opérations de gestion sont consignées dans un projet SIG.

MS.11 Réunion du Conseil scientifique des Réserves naturelles des monts d'Arrée - Venec et arrière Venec

Les objectifs sont d'informer et de réunir régulièrement les membres du Conseil scientifique sur les actualités de la Réserve naturelle et de solliciter leurs avis sur toutes les questions relatives aux suivis scientifiques notamment.

Il n'y a pas eu de réunion du Conseil scientifique des réserves naturelles des monts d'Arrée cette année.

MS.12 Développement d'une base de données « indicateurs » permettant de renseigner le tableau de bord de la RNN - Venec et arrière Venec

Les objectifs sont de finaliser le développement d'indicateurs d'état de conservation des milieux landicoles et tourbeux puis de développer une base de données pour intégrer les résultats annuels des suivis mis en place.

Ce tableau de bord a été renseigné grâce au stage de Victor Malcoste en 2017 et de Romane Sécher en 2018, étudiants en BTS GPN au lycée de Sucinio (cf. paragraphe CS.01 Suivi de l'état de conservation des habitats remarquables). Ces stages font suite au travail collectif des gestionnaires de landes bretonnes sur les indicateurs d'états de conservation. Ce tableau de bord doit être complété à chaque renouvellement du plan de gestion.

MS.13 Évaluation du plan de gestion 2017-2027 et rédaction du nouveau plan de gestion - Venec et arrière Venec

Les objectifs sont de planifier et réaliser une évaluation de ce plan de gestion dans 5 ans, soit en 2022, puis une nouvelle évaluation en 2027, préalable à la rédaction du nouveau plan de gestion 2028-2038.

Opération programmée en 2022

IV.3. Pérenniser l'existence d'habitats et d'espèces remarquables en périphérie de la RNN

MS.14 Rédaction du dossier administratif en vue de l'extension de la RNN - Venec et arrière Venec

L'objectif est de constituer le dossier administratif d'extension de la RNN, en complément du dossier scientifique.

Le 17 avril, à l'occasion d'une réunion d'information, l'État a annoncé sa volonté de travailler à l'extension du périmètre de la réserve naturelle. En effet, si l'intérêt du patrimoine naturel de la tourbière du Venec n'est plus à démontrer, les landes, tourbières et prairies situées au nord de celle-ci, constituent également par leur diversité, leur bon état de conservation et leur relations fonctionnelles avec la tourbière, un enjeu de biodiversité majeur. Afin de mener ce projet en étroite association avec les acteurs locaux, Anne TAGAND, Sous-Préfète de Châteaulin, a installé le 4 septembre, un comité de pilotage, première instance de concertation locale dédiée au projet d'extension de la Réserve Naturelle Nationale du Venec. A l'issue de cette réunion, des groupes de travail thématiques ont été proposés aux acteurs locaux afin de co-construire les usages de demain sur ce territoire de projet.

Une étude scientifique réalisée par le gestionnaire de la réserve (Bretagne Vivante) a fait émerger un périmètre potentiel d'extension composé de quatre zones aux caractéristiques naturelles à la fois contrastées mais complémentaires dans une logique de préservation des continuités écologiques autour de la tourbière. C'est sur cette base que la concertation s'est ouverte avec les différents acteurs concernés par le projet, sans pré-requis sur le projet final que pourraient porter les services de l'État auprès du Ministre de la Transition Énergétique et Solidaire en 2019 pour initier la procédure administrative d'extension.



Le Télégramme – 10/09/2018

Après un temps de partage du diagnostic écologique, le comité de pilotage du 4 septembre s'est intéressé à l'analyse des usages existants sur ce périmètre et a ainsi identifié cinq thématiques nécessitant la mise en place de groupes de travail spécifiques : agriculture, sylviculture, loisirs-tourisme, valorisation territoriale et chasse. Ces groupes se sont réunis à Brennilis le jeudi 29 novembre et le mardi 11 décembre.

Trente personnes ont ainsi participé à ces séances de travail organisées dans la salle polyvalente de la commune, représentant une grande diversité d'acteurs mobilisés autour du projet : élus de la commune, propriétaires, agriculteurs, sylviculteurs, chambre d'agriculture, chasseurs, Conseil Départemental, Parc naturel régional d'Armorique, membres de Bretagne Vivante.

Sur la base de documents préparés par les services de l'État (cartographies, analyse réglementaire), les participants ont pu s'exprimer sur une grande variété de sujets, pour partager à la fois leurs pratiques actuelles, les projets sur les différentes parcelles, l'impact potentiel d'une réglementation de certaines pratiques et les sources de financement possibles.

Une mosaïque de milieux naturels à maintenir en équilibre avec une mosaïque d'usages et de pratiques

A l'issue de ces groupes de travail, l'État a confirmé sa volonté de préserver les milieux naturels d'exception situés dans le périmètre d'étude, et de conserver les activités qui s'y pratiquent et qui participent à leur équilibre. L'agriculture, la sylviculture ne seront donc pas prosrites sur les parcelles actuellement exploitées tout comme la chasse qui ne sera pas réglementée par le projet de décret de l'extension de la réserve.

Pour accompagner cette démarche sur le long terme, l'État a proposé aux acteurs locaux d'identifier les potentielles retombées économiques d'un tel projet facteur d'attractivité pour le territoire. Les moyens nécessaires à la gestion de la réserve naturelle seront assurés par l'État de manière pérenne, en articulation avec les différents dispositifs financiers (Région, Europe) ciblés sur les espaces protégés et en partenariat avec des collectivités locales.

Les échanges des groupes de travail ont permis d'aborder de points concrets liés aux différentes pratiques économiques et de loisir (utilisation des parcelles agricoles et sylvicoles, circulation des engins agricoles, entraînement des chiens de chasse...), ainsi que des projets à plus long terme impliquant divers acteurs investis sur ce territoire (création d'un sentier d'interprétation sur les terrains du Conseil Départemental classés en Espaces Naturels Sensibles, élargissement de la convention d'animation de la réserve pour les scolaires aux autres communes du la Communauté de Communes par exemple).

Aujourd'hui, l'État engage un travail de synthèse des arguments et échanges très riches issus des groupes de travail. Rendez-vous est donné aux membres du comité de pilotage en mars 2019 pour faire un point d'étape sur le projet et proposer l'ouverture d'une phase d'information plus large auprès des habitants de Brennilis et plus globalement des Monts d'Arrée.

Cette opération était programmée en 2017 et 2018. Les démarches de consultations préalables se sont déroulés durant l'année 2018 et vont se poursuivre en 2019. Le dossier administratif proprement dit, en vue de l'extension de la RNN, est en cours.

MS.15 Information de la population locale sur l'extension de la RNN - Venec et arrière Venec

L'objectif est de communiquer auprès de la population locale autour des changements qu'engendrera une extension de la RNN afin de faire entendre le bien-fondé de cette démarche mais également la réglementation qui en découlera sur les parcelles concernées par ce classement.

Opération programmée en 2019 en fonction de l'avancée de l'opération MS14 ci-dessus.

EI.03 Suivi et assistance technique du Conseil départemental pour les acquisitions foncières sur l'arrière Venec - Venec et arrière Venec

L'objectif est d'appuyer le Conseil départemental dans sa démarche d'acquisitions et de proposer un appui technique quant aux priorités et aux enjeux de restauration et d'entretien des parcelles à acquérir.

Le gestionnaire reste vigilant et consulte le cadastre, les services de l'ONCFS dès qu'il y a un doute sur le devenir d'une parcelle. Il contacte parfois la SAFI pour demander de se pencher sur une parcelle particulière en fonction de son intérêt écologique et/ou stratégique. Les 22 parcelles de M. Olivet ont fait l'objet d'une évaluation suite à un premier contact lors d'une réunion consacrée à l'extension du Venec. 13 de ces 22 parcelles sont très intéressantes et la SAFI va prendre contact avec le propriétaire.

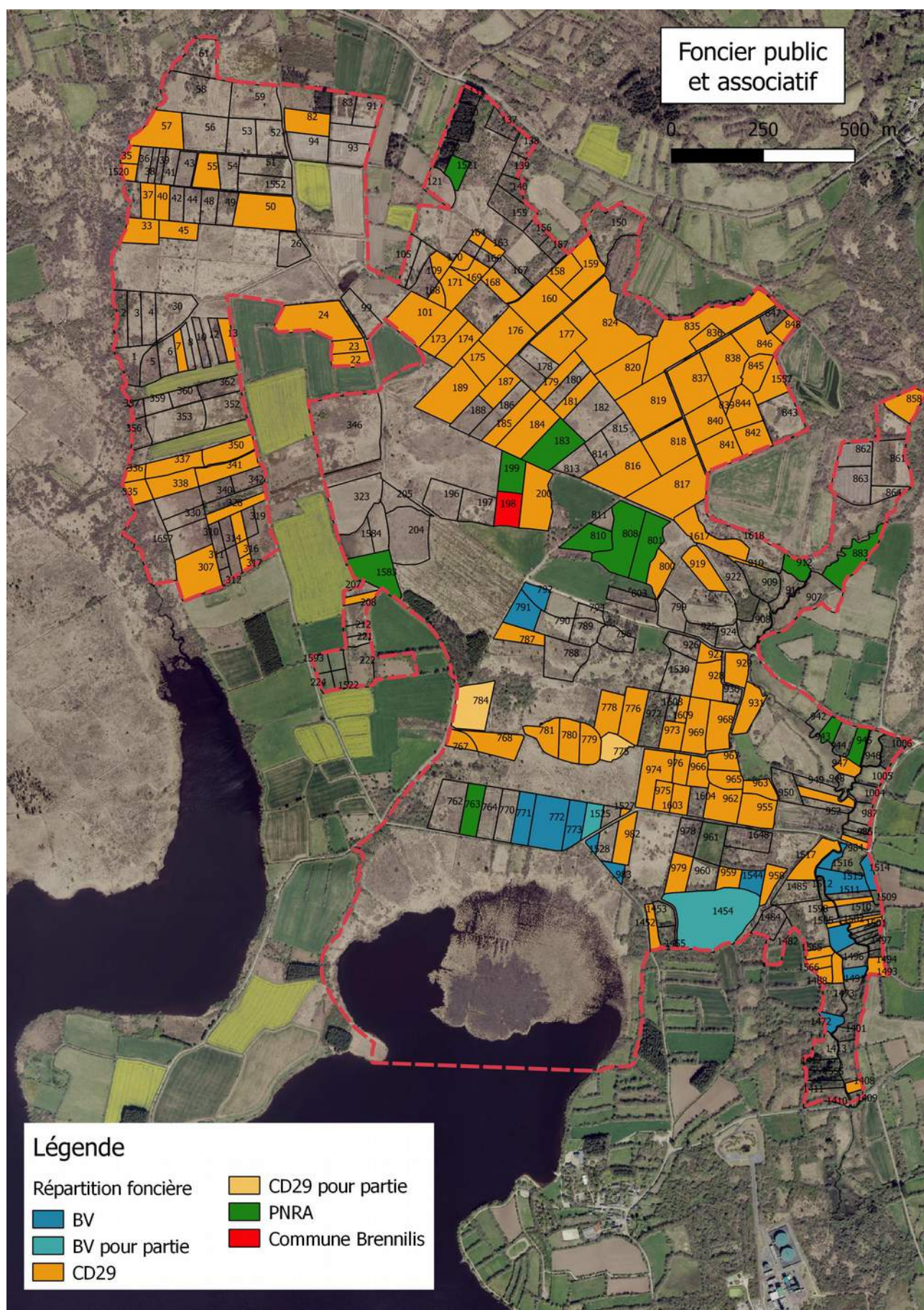
MS.16 Acquisitions de parcelles - Venec et arrière Venec

L'objectif est de poursuivre les acquisitions de parcelles sur l'arrière Venec pour préserver les milieux à forte valeur patrimoniale afin d'avoir une maîtrise foncière sur laquelle s'appuyer pour soutenir la démarche d'extension de la RNN.

En 2018, le CD29 a enregistré les acquisitions de la plupart des propriétés (13 ha) de Bretagne Vivante sur l'arrière Venec. Bretagne Vivante reste propriétaire de 7 ha sur les périmètres d'extension.

Le CD29 a également acheté une très belle prairie au nord-est du site, la parcelle A858 de 0,57 ha.

La maîtrise foncière est dorénavant de 97,5 ha sur les 335 ha de l'extension et de la RNN (carte 14 : foncier public et associatif, page suivante).



Carte 14 : foncier public et associatif

IV.4. Améliorer l'ancrage local et participer à la mise en œuvre des politiques territoriales

MS.17 Participation aux réseaux et comités de pilotage - Venec et arrière Venec

L'objectif est de poursuivre la participation à ces divers réseaux et comités de pilotage afin de pérenniser les partenariats et de mettre en œuvre une gestion cohérente qui dépasse l'échelle de la RNN.

Au cours de l'année 2018 :

Le 25 janvier, la réunion des gestionnaires de réserve naturelle organisée par l'AGENB avait lieu à Monteneuf. Elle regroupe les RNN et les RNR pour se tenir au courant de l'actualité et éventuellement développer des projets communs.

Le 1^{er} février avait lieu une visite des parcelles du nord de l'extension du Venec (parcelles de l'ancien GFR Kerberou) sur lesquelles une mesure compensatoire pourrait permettre de restaurer 20 ha de landes humides en supprimant l'état boisé (résineux). Cette mesure serait appliquée par Imerys et son prestataire Dervenn pour compenser l'agrandissement de la carrière de kaolin de Loqueffret. En attente depuis août 2016 de la publication du décret d'application de l'amendement qui permettrait le défrichement de ces landes sans boisement compensatoire, le projet ne peut pas aboutir.

Le 9 février, le comité consultatif de la RNN Venec se réunissait en préfecture et approuvait à l'unanimité des membres présents l'engagement de l'État dans une démarche d'extension de la réserve naturelle.

Le 12 février, une première réunion était organisée entre la chargée de mission Natura 2000 « monts d'Arrée » et le conservateur. Deux autres rencontres ont permis le montage de contrats qui ont été refusés faute de devis « pâturage » par une entreprise.

Le 15 février, le gestionnaire participait au forum des gestionnaires organisé par l'AGENB qui avait lieu au lycée agricole de Sucinio à Morlaix.

Le 17 avril avait lieu la première réunion d'information consacrée au projet d'extension du Venec en sous-préfecture de Châteaulin.

Les 4 et 5 juin, le conservateur et deux stagiaires participaient à deux journées de formation organisées par l'AGENB à Locarn et ses alentours. La première était consacrée à la détermination d'espèces végétales de landes et la deuxième à la détermination de sphaignes.

Le 14 juin, le conservateur participait à une journée organisée par l'AGENB et consacrée aux manifestations sportives sur les réserves naturelles.

Le 20 juin, le conservateur participait au groupe de travail « castor » (GMB, Bretagne Vivante, ONCFS, PNRA, CD29) pour faire le point sur la population de castors de l'Elez et ses affluents.

Les 23 et 24 juin, le gestionnaire et Cyril Courtial organisaient un stage consacré à la détermination des araignées sur l'arrière Venec et Saint-Rivoal.

Le 4 septembre avait lieu la deuxième réunion consacrée au projet d'extension du Venec à la salle des fêtes de Brennilis. Mme la sous-préfète de Châteaulin est venue visiter l'arrière Venec en fin de matinée.

Le 13 septembre, le gestionnaire et l'AGENB organisaient la traditionnelle journée des gestionnaires de landes sur Brennilis (matinée en salle) et l'arrière Venec (après-midi sur le terrain).

Les 27 et 28 septembre, l'équipe participait aux journées des salariés et du pôle connaissance et conservation de Bretagne Vivante à Quiberon.

Le 6 octobre, le conservateur et les bénévoles de Bretagne Vivante participaient aux 50 ans du lycée agricole de Sucinio en tant que partenaire privilégié.

Le 11 octobre, le conservateur, l'AGENB et d'autres rédacteurs de la méthodologie d'évaluation des états de conservation des habitats landicoles et tourbeux organisaient une journée de formation à l'utilisation de cet outil.

Le 29 novembre, le gestionnaire participait au groupes de travail « agriculture » et « sylviculture » mis en place par Mme la sous-préfète dans le cadre de l'extension.

Le 11 décembre, le gestionnaire participait au groupes de travail « valorisation territoriale », « tourisme » et « chasse » mis en place par Mme la sous-préfète dans le cadre du projet d'extension.

Le 17 décembre, les gestionnaires de landes se réunissaient à nouveau pour finaliser la méthodologie d'évaluation des états de conservation des habitats landicoles et tourbeux.

MS.18 Développement de partenariats (conventions, prêts à usages) sur l'arrière Venec - arrière Venec

L'objectif est de mettre en œuvre des partenariats, avec des agriculteurs locaux notamment, qui participeraient à l'ancrage de la RNN et à l'acceptation de ses possibilités d'extension.

Il n'y a pas eu de conventions ou de prêts à usage signés cette année sur l'arrière Venec. Toutefois, le broyat de bois produit au cours de chantiers d'élagage le long du talus nord a été livré à Mme Laure Salaün, herboriste de son état qui l'utilise en BRF (bois raméal fragmenté).

IV.5 Appliquer la réglementation de la réserve (police de l'environnement)

SP.01 Surveillance de la RNN et application de la réglementation - Venec et arrière Venec

Les objectifs sont d'assurer une surveillance de la RNN et de faire appliquer la réglementation.

La DDTM a de nouveau consulté le conservateur concernant l'organisation du championnat d'aviron sur le lac Saint-Michel et a pris en compte ses remarques dans la rédaction de l'arrêté autorisant cette manifestation.

Un rassemblement festif non autorisé a eu lieu sur la parcelle A350 du département dans la nuit du 26 au 27 mai. Une plainte a été déposée par le département et par le gestionnaire. L'affaire n'a toujours pas été jugée. Une barrière sera installée en 2019 à l'entrée de la parcelle. Un hélicoptère des pompiers a été dépêché au cours de la nuit pour venir en aide à deux jeunes filles perdues et enlisées dans les marais.

A l'initiative de la gendarmerie de Brest, une rencontre était programmée le 17 novembre pour faire le point sur les rassemblements festifs en Finistère, problématique quasiment hebdomadaire pour leurs services. Cette rencontre a été annulée et reprogrammée en 2019 (en attente de propositions de dates de la gendarmerie).

CS.30 Suivi des avertissements et des infractions - Venec et arrière Venec

L'objectif est de suivre l'évolution dans le temps des infractions sur le site.

Le juriste de Bretagne Vivante tient au courant le conservateur de l'avancée de la plainte déposée en mai. Un tableau de suivi des manifestations sportives et culturelles a été conçu pour mieux recenser les événements se déroulant à proximité de la RNN (et de la RNR des landes du Cragou-Vergam), sachant que la Réserve naturelle *stricto sensu* ne se prête que très peu à des manifestations sportives ou culturelles.

Recensement et suivi des manifestations																
RN	Secteur concerné	Type	Intitulé	Organisateur	Date	Effectifs prévus	Nb spectateurs	Durée	Notice N2000	Avis gest.	Date avis	Courriel en date de :	Avis proprio	Avis CS/CC	Arrêté préf.	Comm
Cragou	Est par voie exploitation	Endurance équestre	Concours d'Endurance Equestre de Plougonven	CREEF	3 et 4/03/2018	45 le 3 mars et 95 le 4 mars	250	2 j	oui	oui sans moto ouvreuse	11/12/17	11/12/17	OK	non sollicité	?	
Venec	ArVenec	Rave-party	?	?	26 au 27/05/2018	350 ?		1 j	non	non demandé	non demandé		non demandé	non demandé	non	Plainte de BV + CD29
Venec	Réservoir	Course aviron	Championnat d'aviron du Finistère	Comité dept. Aviron	28/06 au 01/07/2018	20 bateaux par manche	Hors RN	1 + 2j		oui	avril		OK	non sollicité	oui	
Cragou	Est par voie exploitation	Endurance équestre	Concours d'Endurance Equestre de Plougonven	CREEF	27 et 28 octobre 2018	45 le 27 et 95 le 28	250	2 j	oui	oui sans moto ouvreuse	11/12/17	11/12/17	OK	non sollicité	?	
Cragou et Venec	voies exploitation	VTT	Roch des monts d'Arée	Comité de Cyclotourisme du Finistère	8 et 9 septembre 2018	?	?	2 j		oui sans moto ouvreuse	15/12/17	15/12/17	OK	non sollicité	?	Courrier du CD29 pour motos ouvreuses

CI.02 Maintenance du balisage - Venec et arrière Venec

L'objectif est de veiller au bon état des panneaux et bornes.

Un poteau du panneau d'entrée de site à l'est de la RNN a été changé.

IP.11 Gestion des barrages de castors posant problème pour la sécurité routière - arrière Venec

Les objectifs sont de limiter les problèmes d'inondations dus à la construction de barrages par les castors à proximité des routes (qui demeurent très faibles), mais aussi et surtout d'assurer une veille des dommages afin que les plaignants ne soient pas tentés d'intervenir seuls.

Les castors peuvent construire des barrages créant des inondations. Si celles-ci atteignent une voie de circulation, elles peuvent causer des accidents de la route par aqua-planning. Pour cette raison et uniquement pour celle-ci, le groupe castor bénéficie d'une autorisation permanente délivrée par le CNPN pour détruire les barrages qui poseraient ce problème. C'est le cas de celui qui barre l'exutoire de l'étang de Kervern au nord de l'arrière Venec. La digue menaçait d'être submergée à l'automne. Le 30/11 le barrage a été détruit en présence des gardes ONCFS, du garde-technicien, du conservateur et de deux techniciens du CD29.

Bibliographie 2018 – Nouveaux rapports, publications concernant le Venec :

Durfort J., 2018 – *Suivi bryologique de la Réserve naturelle nationale du Venec et de sa zone périphérique*. Bretagne Vivante. 44 p.

Holder E., 2018 – *Extension de la Réserve naturelle nationale du Venec – Dossier scientifique*. Bretagne Vivante. 206 p.

Projets 2019 :

Le planning de l'année 2019 est présenté dans le tableau de la page suivante. Les temps forts seront :

- la mise en place de placettes de suivi phyto sur le bombement,
- le bouchage de la grande fosse d'exploitation de tourbe,
- **la rédaction du dossier administratif d'extension et son animation,**
- la mise en place du protocole "Syrph the net",
- les premiers résultats de l'étude portant sur les macrorestes de sphaignes,
- la reprise du suivi des odonates ;
- la mise en place éventuelle d'un projet de restauration autour des parcelles du nord de l'arrière Venec.

Code	Intitulé	Priorité	OLT	2019
CC.01	Développement de l'éco interprétation (éducation à l'environnement)	1	3	
CC.02	Diffusion des connaissances par des communications (forums, colloques, médias divers...)	1	3	
CI.01	Maintenance des équipements et infrastructures	1	4	
CI.02	Maintenance du balisage	1	4	
CS.01	Suivi de l'état de conservation des habitats remarquables	1	1	
CS.02	Suivi de l'érosion de la tourbière	1	1	
CS.03	Suivi phytocécologique des placettes témoins du bombement	1	1	
CS.04	Suivi phytocécologique sur les parcelles restaurées	1	1	
CS.05	Suivi des placettes d'étrepage	1	1	
CS.06	Cartographie <i>U. minor</i> et <i>U. australis</i>	1	1	
CS.07	Suivi des stations de <i>Sphagnum austini</i>	1	1	
CS.08	Suivi des nids de Damier de la succise	1	1	
CS.09	Cartographie de la Succise des prés	1	1	
CS.10	Suivi des odonates	1	1 et 2	
CS.11	Suivi de l'Engoulevent d'Europe	1	1	
CS.12	Suivi des oiseaux nicheurs répandus (MONiR)	1	1 et 2	
CS.13	Suivis piézométriques	1	2	
CS.14	Suivi du degré de décomposition de la tourbe	2	2	
CS.15	Recherche d'espèces présumées disparues	2	2	
CS.16	Cartographie des espèces patrimoniales de champignons et lichens	2	2	
CS.17	Actualisation de l'inventaire de la flore vasculaire	1	2	
CS.18	Suivi des bryophytes	1	2	
CS.19	Suivi des amphibiens et des reptiles	1	2	
CS.20	Suivi des populations de chauve-souris	1	2	
CS.21	Poursuite de l'inventaire des invertébrés	1	2	
CS.22	Suivi du Castor d'Europe	1	2	
CS.23	Suivi de l'Argyronète	1	2	
CS.24	Inventaire des sites fréquentés par le Campagnol amphibie et la Loutre d'Europe	2	2	
CS.25	Inventaire des musaraignes patrimoniales	2	2	
CS.26	Recherche des gastéropodes terrestres et aquatiques	3	2	
CS.27	Poursuite de l'inventaire des crustacés	3	2	
CS.28	Suivi de l'évolution de l'accueil des groupes	1	3	
CS.29	Suivi des médias en vue de la valorisation de la RNN (image de marque)	1	3	
CS.30	Suivi des avertissements et des infractions	1	4	
EI.01	Conseil et accompagnement des services communaux lors de l'entretien des routes en bordure de la RNN	3	1	
EI.02	Encadrement de formations	2	3	
EI.03	Suivi et assistance technique du Conseil départemental pour les acquisitions foncières sur l'arrière Venec	1	4	
IP.01	Création d'un seuil à la sortie de la fosse principale	1	1	
IP.02	Pâturage extensif	1	1	
IP.03	Suppression de ligneux	1	1	
IP.04	Déboisement (espèces exogènes)	1	1	
IP.05	Fauche (régie ou externalisation)	1	1	
IP.06	Gyrobroyage forestier	1	1	
IP.07	Création de placettes d'étrepage	1	1	
IP.08	Semis de Succise des prés sur prairies oligotrophes	3	1	
IP.09	Préservation de boisements tourbeux	1	1	
IP.10	Réalisation de secteurs test pour expérimentation de gestion	3	2	
IP.11	Gestion des barrages de castors posant problème pour la sécurité routière	2	4	
MS.01	Intégration des menaces pesant sur la tourbière bombée lors de la gestion du réservoir Saint-Michel	1	1	
MS.02	Participation à des programmes naturalistes susceptibles d'être mis en place	2	2	
MS.03	Mise à jour et suivi du dossier scientifique d'extension	1	2 et 4	
MS.04	Communication auprès des pêcheurs sur la présence de communautés à littorales en rive	3	3	
MS.05	Gestions administrative et financière	1	4	
MS.06	Participation à des programmes d'envergure nationale/ internationale (SNB, LIFE, Interreg...)	2	4	
MS.07	Formations du personnel de la RNN et des bénévoles	1	4	
MS.08	Gestion des bases de données SERENA et SIG	1	4	
MS.09	Bilan annuel des activités	1	4	
MS.10	Développement d'un tableau de bord de suivi de la gestion par parcelle	2	4	
MS.11	Réunion du Comité scientifique des Réserves naturelles des monts d'Arrée	1	4	
MS.12	Développement d'une base de données « indicateurs » permettant de renseigner le tableau de bord de la RNN	1	4	
MS.13	Évaluation du plan de gestion 2017-2027 et rédaction du nouveau plan de gestion	1	4	
MS.14	Rédaction du dossier administratif en vue de l'extension de la RNN	1	4	
MS.15	Information de la population locale sur l'extension de la RNN	3	4	
MS.16	Acquisitions de parcelles	1	4	
MS.17	Participation aux réseaux et comités de pilotage	1	4	
MS.18	Développement de partenariats (conventions prêts et usages) sur l'arrière Venec	1	4	
PA.01	Animations pour groupes (scolaires ou adultes)	1	3	
PA.02	Animations estivales	1	3	
PA.03	Accueil et information du public à la maison de la Réserve naturelle	1	3	
PR.01	Étude des macrorestes de sphaignes de la tourbière	2	2	
SP.01	Surveillance de la RNN et application de la réglementation	1	4	

Annexe 1 : relevés de végétation des placettes d'étrépage du Venec

Placettes de l'ouest du Venec (n°5) : pas de relevés cette année

Placettes centrales (n°2 et 4) :

	Placette 2004	Placette 2004	Placette 2004	Placette 2004	Placette 2004	Placette 2004	Placette 2004
Date relevé	01/07/09	04/07/13	12/08/14	03/09/15	29/08/16	17/09/17	01/08/18
<i>Molinia caerulea</i>	55%	20%	35%	40%	40%	20%	10%
<i>Sphagnum sp. (compactum)</i>	10%	15%	15%	15%	20%	20%	20%
<i>Sphagnum pylaisii</i>	3%	15%	15%	10%	15%	15%	10%
<i>Scirpus cespitosus</i>	1%	10%	15%	20%	20%	20%	25%
<i>Erica tetralix</i>	10%	5%	5%	2%	5%	5%	5%
<i>Erica ciliaris</i>	+	1%	2%	5%	5%	5%	5%
<i>Drosera intermedia</i>	2%	5%	2%	2%	5%	2%	10%
<i>Eriophorum angustifolium</i>	+	1%	+	+	+	1%	1%
<i>Juncus bulbosus</i>	+	1%	+	+	+		
<i>Calluna vulgaris</i>	+	1%	1%	1%	1%	1%	1%
<i>Polytrichum sp.</i>	+	+					
<i>Pedicularis sylvatica</i>		+	+	+			
<i>Carex panicea</i>	+	+		+			
<i>Narthecium ossifragum</i>		+	+	+	+	1%	2%
<i>Carex demissa</i>	+						
<i>Potentilla erecta</i>							
<i>Eleocharis multicaulis</i>							
<i>Cladonia sp.</i>	+			+	+		+
<i>Carex echinata</i>							
<i>Ulex sp.</i>			+	+	1%		2%
<i>Lycopodiella inundata</i>		8 pieds	29 pieds	47 pieds (87 massues)	73 pieds (81 massues)	96 pieds (87 massues) + 2 (1)	106 pieds en tout dont 73 massues
Bryophytes (autres)	+		5%	+	+		
<i>Juncus squarrosus</i>				5%	+	1%	5%
<i>Polytrichum sp.</i>						1%	
Sol nu	20%	30%	10%	5%	5%	10%	5%

En 2012, la placette décapée en 2004 a fait l'objet d'un rafraîchissement consistant à extraire les touffes de molinie.

	Placette 2012	Placette 2012	Placette 2012	Placette 2012	Placette 2012	Placette 2012	Placette 2012
Date relevé	09/08/12	04/07/13	12/08/14	03/09/15	29/08/16	17/09/17	01/08/18
<i>Molinia caerulea</i>	1%	1%	40%	60%	60%	60%	40%
<i>Sphagnum sp. (compactum)</i>	+	+		1%	2%	10%	10%
<i>Sphagnum pylaisii</i>					?		
<i>Scirpus cespitosus</i>	+		+	10%	5%	2%	20%
<i>Erica tetralix</i>	+	+	2%	5%	5%	10%	5%
<i>Erica ciliaris</i>				2%	2%	+	1%
<i>Drosera intermedia</i>	5%	5%	10%	5%	10%	5%	5%
<i>Eriophorum angustifolium</i>							
<i>Juncus bulbosus</i>	10%	10%	5%	+	1%		
<i>Calluna vulgaris</i>		+	+	1%	1%	+	1%
<i>Polytrichum sp.</i>							
<i>Pedicularis sylvatica</i>			+				
<i>Carex panicea</i>		+	15%		2%	+	
<i>Narthecium ossifragum</i>				+	+	+	
<i>Carex demissa</i>	1%	10%	5%	+	5%	2%	
<i>Potentilla erecta</i>		+	+	1%	+		1%
<i>Eleocharis multicaulis</i>						+	
<i>Cladonia sp.</i>							
<i>Carex echinata</i>							+
<i>Ulex sp.</i>	+						
<i>Lycopodiella inundata</i>						12 pieds (3 massues)	16 pieds dont 3 massues
Bryophytes (autres)							
<i>Juncus squarrosus</i>				+	2%	3%	10%
<i>Polytrichum sp.</i>							
Sol nu	90%	80%	25%	15%	15%	10%	10%

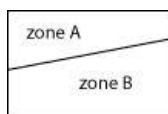
Placette Est (n°7) :

Relevé de la placette d'étrepage de l'est du Venec

Placette décapée en novembre 2014

Observateur E. Holder
 Surface des carrés
 Commune Brennilis
 Lieu-dit Venec – secteur 10 nord
 Département 29
 Luminosité pleine lumière
 Sol Tourbeux

Date relevé	03/09/15	12/08/16	02/09/17	03/08/18	03/09/15	12/08/16	02/09/17	03/08/18
	ZONE A	ZONE A	ZONE A	ZONE A	ZONE B	ZONE B	ZONE B	ZONE B
<i>Molinia caerulea</i>	2%	5%	5%	5%	5%	10%	40%	30%
<i>Carex demissa</i>	+	3%	3%	1%	+	15%	5%	1%
<i>Drosera intermedia</i>	1%	5%	5%	5%	+	1%	1%	2%
<i>Potentilla erecta</i>	+	+	+	+	+			
<i>Ulex sp.</i>					+			
<i>Erica ciliaris</i>			+	+	+	+	1%	2%
<i>Narthecium ossifragum</i>	+	+	+	+	+	+	+	+
<i>Erica tetralix</i>		+	+	+	+		1%	5%
<i>Sphagnum sp.</i>	+	2%	+	+	+			
<i>Juncus bulbosus</i>		1%			+	2%	1%	1%
<i>Carex panicea</i>			5%	2%	+	5%	20%	15%
<i>Betula sp.</i>			+	+	+	+	+	
<i>Frangula sp.</i>	1%	+	+	+	+	+	+	+
<i>Calluna vulgaris</i>	+	1%	+	+		+	+	+
<i>Drosera rotundifolia</i>	+	0%						
<i>Salix atrocinerea</i>		+	+	+				
<i>Campylopus introflexus</i>		+						
<i>Scirpus cespitosus</i>			3%	10%			5%	10%
<i>Cladonia sp.</i>							+	
Sol nu	95%	85%	80%	80%	90%	70%	30%	30%



La zone A est surcrousée par rapport à la Zone B.

Placette de la parcelle 974 (n°8) :

	01/08/18
<i>Molinia caerulea</i>	35%
<i>Carex demissa</i>	20%
<i>Juncus bulbosus</i>	3%
<i>Potentilla erecta</i>	2%
<i>Ulex galli</i>	2%
<i>Drosera intermedia</i>	1%
Sol à nu	40%

Placette Nord-Est (n°6) :

Dates relevés :	2014	2015				2016				2017				2018			
	Parties hautes	Butte 1	Butte 2	Butte 3	Butte 4	Butte 1	Butte 2	Butte 3	Butte 4	Butte 1	Butte 2	Butte 3	Butte 4	Butte 1	Butte 2	Butte 3	Butte 4
<i>Molinia caerulea</i>	10%	20%	40%	10%	15%	60%	40%	40%	35%	65%	50%	60%	60%	60%	50%	60%	65%
<i>Potentilla erecta</i>	1%	3%	+		+	+	+	1%	+	+			+	+	+		1%
<i>Carex demissa</i>	1%	30%	1%	5%		10%	3%	5%	5%			1%	+			1%	+
<i>Carex panicea</i>		15%			2%	2%	5%	5%		5%		+		2%		+	
<i>Drosera intermedia</i>				+				1%				+				+	
<i>Frangula alnus</i>		+								+				+			
<i>Erica tetralix</i>		5%	1%		+	5%	10%	5%	5%	5%	1%	+	1%	5%	1%	+	1%
<i>Erica ciliaris</i>			2%			5%	15%	10%	5%	10%	30%	5%	10%	15%	30%	10%	10%
<i>Erica sp.</i>	+																
<i>Calluna vulgaris</i>	+	5%	25%	2%	5%	15%	10%	5%	10%	5%	10%	2%	10%	5%	10%	5%	10%
<i>Ulex sp.</i>	+	2%			1%		1%	+		2%	1%	+	+	2%	1%	+	+
<i>Juncus bulbosus</i>	+		+	5%	+	+	1%	+	+			+				+	
<i>Juncus effusus</i>																	
<i>Quercus robur</i>				+				+									
<i>Rubus sp.</i>	+																
<i>Salix atrocinerea</i>																	
<i>Campylopus sp.</i>						1%	2%	+	20%	10%	15%	10%	20%	10%	10%	10%	15%
<i>Sphagnum sp.</i>																	
<i>Eleocharis multicaulis</i>																	
Sol dénudé	90%	20%	30%	75%	75%	5%	10%	30%	20%	5%	2%	15%	5%	5%	2%	15%	5%
<i>Juncus squarrosus</i>										+			+	+			+
<i>Drosera rotundifolia</i>												+				+	
<i>Scirpus cespitosus</i>											+	+			+	+	
Observations :	Substrat tourbeux encore présent																

Dates relevés :	2014	2015		2016		2017		2018	
	Parties basses	Fond 1	Fond 2	Fond 1	Fond 2	Fond 1	Fond 2	Fond 1	Fond 2
<i>Molinia caerulea</i>	5%	10%	20%	20%	35%	20%	50%	20%	50%
<i>Potentilla erecta</i>	+	+	+	+					
<i>Carex demissa</i>	1%	5%	60%	20%	40%	20%	5%	15%	5%
<i>Carex panicea</i>	+			5%					
<i>Drosera intermedia</i>	+	1%		10%	1%	20%	1%	20%	1%
<i>Frangula alnus</i>									
<i>Erica tetralix</i>					+	10%	20%	10%	15%
<i>Erica ciliaris</i>					1%	+	2%	+	2%
<i>Erica sp.</i>	+								
<i>Calluna vulgaris</i>	+	+		5%	5%	+		+	
<i>Ulex sp.</i>	+	+							
<i>Juncus bulbosus</i>	1%		+	1%	+				
<i>Juncus effusus</i>		+							
<i>Quercus robur</i>						+		+	
<i>Rubus sp.</i>						++		++	
<i>Salix atrocinerea</i>	+			+		1%		1%	
<i>Campylopus sp.</i>									
<i>Sphagnum sp.</i>				5%	+	5%		5%	
<i>Eleocharis multicaulis</i>				+					
Sol dénudé	95%	80%	20%	40%	20%	30%	30%	30%	30%
<i>Juncus squarrosus</i>									
<i>Drosera rotundifolia</i>									
<i>Scirpus cespitosus</i>						1%		1%	
Observations :	Substrat composé de pseudo-gley et d'arène granitique								



Réserve naturelle nationale du Venec

Ty Butun

Place de l'église

29410 Le Cloître Saint-Thégonnec

02 98 79 71 98

emmanuel.holder@bretagne-vivante.org

Bretagne Vivante SEPNB
19 route de Gouesnou
BP 62132
29221 BREST Cedex 2
tel : 02 98 49 07 18

www.bretagne-vivante.org

